



## Les détaillants d'essence déclarent la GUERRE AUX GROSSES COMPAGNIES

*"Should be English..."*

### ORDONNE LA WABUSH MINES

WABUSH MINES  
PICKANDS MATHER & CO MANAGING AGENT  
Interface Communication

To Dispatch  
From O.M. Schuh  
Subject Relayed Instructions Through Dispatch  
File Reference "C" - Communications  
Copies to:  
24 June, 1965 (Date)

Whenever dispatch communication facilities are being used to relay instructions, the language used to pass on these instructions should be English. In this manner we will avoid the introduction, at the dispatch center, of errors through incomplete translation or misunderstanding.

If it becomes apparent that the receiving end of the message does not understand, the additional aid of repeating message in French is to be employed. This should be the exception rather than the rule.

The Maintenance Dispatch Section is expected to adhere strictly to this ruling.

OMS/slc

Read and Signed

V. Bonkroy  
E. Gallant  
P. Phelin  
L. Lagace, Lead-Scheduler

Les grands journaux du Québec en auront fait mention un tant soit peu, mais plutôt pas que peu comme toujours, pour éviter que les grandes compagnies ne s'effraient, ne se sentent indésirées, et quittent le Québec avec leurs capitaux, leur équipement... et tout et tout. La chanson est bien connue.

Mais la Wabush Mines de Pointe-Noire près de Sept-Îles n'aura pas moins lancé en l'an cinq de la révolution très tranquille une des plus belles attaques discriminatoires jamais vues à l'égard des parlants français du Québec. Qu'on y pense sérieusement: "should be ENGLISH" d'ordonner la

compagnie, parce que l'anglais, vous savez, c'est beaucoup plus commode, c'est beaucoup plus d'affaires, sauf en des cas très exceptionnels où l'on doit par exemple traiter avec les gens de la race majoritaire...

Le comité des étudiants du RIN de Sept-Îles a protesté. Tous les travailleurs québécois qui ont choisi de se tenir debout protestent avec eux: ils exigent le limogeage immédiat de cet innocent monsieur Schuh, et, à travers sa petite personne, qu'on enseigne à la Wabush le sens de l'histoire...

Et paraît-il que René Lévesque ne pense rien d'autre sur la question!

Le ministre des Richesses naturelles du Québec, M. René Lévesque, n'aura pas encore réussi à inculquer "un peu" de savoir-vivre aux grandes compagnies minières établies au Québec, qu'il devra maintenant, lui et son gouvernement derrière lui, faire face aux récriminations graves et précises des détaillants d'essence du Québec.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la Fédération des Fraternités des détaillants d'essence du Québec, qui compte 1.400 membres dont 90% de Canadiens-Français répartis dans toutes les régions du Québec après seulement un an d'existence, a convoqué une assemblée générale "extraordinaire" qui décidera des mesures à prendre en vue de forcer les grandes compagnies pétrolières anglaises et américaines du Québec à renoncer définitivement à leurs poli-

tiques financières inhumaines nettement scandaleuses.

La grève, ou ce qui revient au même, les journées d'études sont envisagées comme seul moyen efficace de pression sur ces compagnies, et lorsque le comité de négociations des détaillants d'essence aura terminé ses démarches auprès d'elles, les résultats positifs ou négatifs de ces négociations orienteront précisément la décision finale.

Selon les informations que nous avons recueillies au cours d'une récente conférence de presse de la Fraternité et dans une enquête menée par la suite auprès de certains détaillants de la région de Montréal, tout indique que "les compagnies pétrolières, qui n'aiment pas la mauvaise publicité et doivent absolument écouler sur le marché les produits qui sortent des raffineries 24 heures par jour, vont plier, bon gré mal gré, devant la menace de grève".

ou ses députés, par les compagnies de pétrole...

Quelle est donc la situation des détaillants d'essence du Québec? Quels sont les faits qui auraient dû être rapportés depuis longtemps? Il y a présentement au Québec environ 12.000 détaillants. Sur ce nombre, 30% d'entre eux, soit 3.600 sont locaux de stations services, les 8.400 autres sont des propriétaires. Sait-on par exemple que 50% des détaillants locaux font faillite dans les douze mois de la signature de leur bail? On voudrait affirmer que ces faillites sont causées par une mauvaise administration financière... La vérité est tout autre. La principale cause de ces faillites réside plutôt dans les conditions économiques révolues qu'imposent aux détaillants les compagnies pétrolières. (voir le reportage en page 4)

## Contre un de nos camelots CINQ VOITURES DE POLICE ET UN CHIEN

par Jean VALJEAN

Si la police de Montréal mettait autant de zèle à rechercher Lucien Rivard qu'elle en met à pourchasser les camelots du journal *L'Indépendance*, il y a belle lurette que "l'homme le plus recherché par la police du Canada" aurait été recroisé à la prison de Bordeaux, d'où il s'est évadé il y a déjà plus de 120 jours.

Apparemment, aux yeux de certains agents de la police de Montréal, le plus grand crime qu'on puisse commettre, de nos jours, c'est de vendre le journal *L'Indépendance* dans les rues de la métropole. Pour s'en rendre compte, il suffit d'un exemple, entre tant d'autres, de la vigilance de la police montréalaise à surveiller les "dangereux" camelots de *L'Indépendance*.

Le camelot

Lundi, le 21 juin, à 9 h. 15 du soir, un camelot de *L'Indépendance* rangeait sa voiture (on n'est pas des va-nu-pieds) près de l'intersection Beau-bien-Saint-Hubert, allait se placer sur le trottoir, à l'angle nord-ouest de cette intersection, et commençait à offrir le journal aux piétons.

Remarquons, en passant, que ce camelot n'était pas un gamin de 16 ans ou un pauvre hère déguenillé. Ce camelot,

en l'occurrence, n'était nul autre que M. Bernard Desrosiers, qui est âgé d'une trentaine d'années et, qui porte toujours des vêtements aussi propres que ceux que peut porter, par exemple, M. Jean Lesage (sans que cette comparaison ne puisse être inter-prétée comme une insulte à l'adresse de l'un ou de l'autre des deux personnages).

La police

M. Bernard Desrosiers avait à peine eu le temps d'offrir le journal à un passant — qui l'avait refusé, comme tout colonisé doit faire — qu'un agent de police fondait sur lui, l'air renfrogné et méfiant, mais, il faut l'avouer, sans dégrader son revolver et sans brandir sa matraque.

— Qu'équécé que tu fas là? lui demanda-t-il d'un ton beaucoup plus incriminant que protecteur.

— Je vends le journal, répondit M. Desrosiers.

— T'as pas l'droit l'réplica promptement l'agent en roulant une grosse paire d'yeux méchants.

M. Bernard Desrosiers, qui est d'un naturel plutôt paisible, voulut lui expliquer calmement qu'il était permis, par nos sages chefs policiers, de vendre *L'Indépendance* au coin des rues.

On cause

— La permission nous a été donnée par vos chefs, expliqua-t-il lentement et méthodiquement à l'agent. L'inspecteur Gilbert a donné la permission lui-même.

— Ousse que ye ton permis? demanda l'agent incrédule.

— Je n'ai pas de permis, admit M. Desrosiers, mais j'ai la permission, M. Maurice Le-roux, le directeur du journal, a téléphoné à l'inspecteur Gilbert et celui-ci lui a dit que nous pouvions vendre notre journal sur le trottoir, sans être inquiétés par la police.

— Ton affaire, est pas claire! trancha le représentant de la loi. Viens lette avec moi, j'vas téléphoner au posse.

Et, poursuivant sa logique de policier, il enchaina, tout en entraînant son "prisonnier" jusqu'au téléphone:

— Ton boss, y t'a conté des histoires! Y t'a dit que t'avas le droit d'en vendre et pis c'est pas vrà!

Filet policier

Tout en poursuivant ce monologue, dans le plus pur style de Molière, l'agent de la paix et son "prisonnier" avaient marché jusqu'au poste téléphonique de police.

Le gendarme appela donc son "boss" au "posse" 18. Après une brève conversation,

Il annonçait à M. Desrosiers: — Attends lette! Y vont envoyer anne auto!

— Si la police avait dépêché autant de voitures et avec autant de rapidité, quand Lucien Rivard s'est évadé, ce méchant Lucien n'aurait pas pu courir bien loin.

En l'espace de quelques cinq minutes, cinq voitures de police avaient convergé sur l'intersection Beau-bien-Saint-Hubert, afin de maîtriser ce dangereux camelot, qui vendait *L'Indépendance* sans permis sur le trottoir. Et tout cela se fit avec un sens remarquable de la stratégie policière. Trois voitures arrivèrent par la rue Saint-Hubert et deux autres débouchèrent de la rue Beau-bien, de façon à couper toute voie de retraite au redoutable Bernard Desrosiers, s'il avait cherché à échapper aux représentants de la loi en prenant la fuite.

... et un chien!

Moins sportif que Lucien Rivard, le camelot Desrosiers attendait bien paisiblement, ses journaux sous le bras, que les gendarmes se soient mis d'accord avec les instructions de l'inspecteur Gilbert.

Providentiellement pour notre camelot car, précaution suprême, l'une des voitures de police dépêchées sur les lieux transportait même un chien,

aux crocs solides, qui aurait enfoncé ses crocs dans le fond de culotte de M. Desrosiers s'il s'était avisé de chercher le salut dans la fuite.

Heureusement, comme on se plaît à nous le répéter si souvent, nous vivons en démocratie et la sagesse de nos lois fait toujours triompher le bien sur le mal. C'est pourquoi, après avoir tenu conciliabule avec les autres agents et, sans doute aussi, après avoir communiqué avec les "autorités compétentes", le vigilant agent de police qui avait appréhendé notre camelot lui rendait sa liberté, à l'issue de tous ces palabres.

La concurrence

M. Bernard Desrosiers put enfin tenter de vendre *L'Indépendance*. Il en vendit deux exemplaires et rentra chez lui, quand la concurrence devint trop forte.

Dans la rue, les camelots de *Métro-Express*, de *Montréal-Matin* et de *The Gazette* avaient commencé à vendre leur marchandise, à grands renforts de cris, sous l'œil paternel et la protection toute-puissante de l'agent de police qui avait fait savoir à notre camelot: "Toé! T'as pas l'droit!"

Les agents de police, eux, "y s'ont jamais contés d'histoires par leur boss!"

Le SHAW dans l'sac

VOIR PAGE 3

BRISEURS DE GRÈVE INC.

VOIR PAGE 3

Le frère Untel  
Le joual et la machine

VOIR PAGE 3



Bourgault fustige le dénommé Coiteux

VOIR PAGE 5



"Ouf, monsieur le ministre, l'industrie française se sentira chez elle au Québec..."

# Éditorial

# APRÈS LE JOUAL, LE FRÈRE UTEL, LE DÉCOUVRE LA MACHINE

Le Frère Utel a été puni il y a quelques années pour avoir écrit un petit livre qui serait passé inaperçu dans n'importe quel pays normal du monde.

Plusieurs, à ce moment-là, se sont demandés pourquoi son frère acceptait pareille punition: on croyait en certains milieux que Jérôme, pour défendre ses idées, combattrait les institutions qui voulaient lui refuser le droit de penser.

Mais comme il ne pensa qu'une fois et qu'il n'avait pas l'intention de recommencer, il accepta la punition de grand cœur. Pensez-y donc! Aller parfaire ses études de philosophie en Suisse. On en connaît un grand nombre qui rêvent d'être punis de pareille façon.

Mais le frère Utel ne sera plus jamais puni: il est rentré dans le rang, il s'incline, il est devenu fonctionnaire. Il vient d'écrire un autre petit livre à sa gloire propre, et à la gloire du régime qui sert maintenant avec l'enthousiasme du parvenu.

Il se penche sur la jeunesse avec des airs entendus. Il la juge, il la condamne; et on retrouve dans sa bouche les mêmes mots que dans celles de Lorenzo Paré, Jean-Charles Harvey ou Marcel Faribault, pour ne nommer que trois des plus grands réactionnaires du Québec.

Il s'en prend violemment à nous, les indépendantistes, et nous accuse de faire du "putanat intellectuel".

Dans la grande tradition désincarnée de "Cité Libre", il nous accuse d'être du XXIème siècle alors qu'il se croit lui-même au XXIème siècle. Il parle d'hier et de demain comme on nous a parlé du ciel pour essayer de nous empêcher de vivre aujourd'hui.

Aujourd'hui ça ne compte pas dans son esprit. Nous sommes, dit le bon frère, à l'ère de la machine, et la machine n'est pas nationaliste. Elle parle toutes les langues et aucune à la fois.

Son langage est chiffré. Donc l'indépendance est une idée du XIXème siècle.

N'en déplaise au Frère Utel, nous prétendons nous que le nationalisme est bien d'aujourd'hui et qu'il est la grande force de frappe dans la lutte contre l'impérialisme sous toutes ses formes. La machine est toujours au service des hommes: elle a une langue, une idéologie, une philosophie, qui sont celles des hommes qui l'emploient.

Les astronautes White et McDevitt avaient une machine hautement perfectionnée à leur service mais c'est au nom du nationalisme américain qu'ils ont été engagés dans la course à la lune.

Le soulèvement hongrois fut écrasé à l'aide de machines supérieures et puissantes mais c'est au nom du communisme international que les tanks sont entrés dans Budapest.

Au Vietnam ou en République dominicaine, les meilleures mitrailleuses, les meilleurs avions, les meilleurs canons exigent de hautes qualifications pour les faire fonctionner, mais c'est au nom de "quelques idées du XIXème siècle" qu'ils crachent le feu.

N'en déplaise au Frère Utel, les "Mystère IV" du général de Gaulle parlent français, les "Vostok" parlent russe et les machines IBM du cap Kennedy ne déchiffrent que les messages de "quelques attardés du XIXème siècle".

Plus près de nous, les puissantes machines de l'Iron Ore ou de la Wabush Mines ont l'accent de Cleveland; tout comme les machines IBM de l'Hydro-Québec ont un petit accent joual qui risque de faire de nous, Canadiens français, des hommes du XXème siècle, tout simplement.

C'est bien beau de faire comme le Frère Utel, de beaux discours aux jeunes en leur disant que seule la compétence compte, qu'ils doivent se bien préparer à faire marcher ces machines qui les effraient tant. Encore faudrait-il qu'il ne leur refuse pas le droit d'avoir des machines à eux, qui seront au service de leurs intérêts et de leurs aspirations.

Les machines ne nous effraient pas, nous, frère Utel, mais nous voulons les posséder au lieu d'en être, comme aujourd'hui, un simple roturier.

Nous ne nions pas la valeur de la compétence, au contraire, mais encore faut-il que cette compétence qu'acquiert nos jeunes en ce moment soit au service de notre société et non plus à la solde de quelque machine IBM de Toronto, New York, ou Londres.

Nous sommes en 1965. Frère Utel, pas en 1890 ou en 2005. Mettez-vous le nez dans notre merde québécoise un peu au lieu de rêver de paradis artificiels. Vous verrez alors que nos problèmes sont bien de notre temps et que nos solutions arrivent à leur heure.

Mais nous vous refusons le droit de justifier le génocide culturel des Canadiens français par la crainte et la frayeur que nous inspirent ces machines dont vous ne comprenez pas le langage.

Pan! dans l'œil. C'est vrai que le premier ministre, le soir de la Saint-Jean, n'a pas daigné assister au défilé, ou qu'il était par les affaires de l'Etat. Mais la fête nationale de Québec, n'est-ce pas un peu les affaires de l'Etat? Peut-être M. Lesage s'est-il abstenu d'assister au défilé de la Saint-Jean de crainte d'infliger les gens des autres provinces... qui voient d'un mauvais œil le réveil du Québec.

LE R. I. N.

## La Saint-Barthélémy n'a pas eu lieu

par Robert S-Jean

Le Protestant School Board of Greater Montréal s'est fait eng... mais il est sorti sain et sauf de la guerre en question, c'est la dispute fiscale qui a opposé des mois durant la Commission des écoles catholiques de Montréal au Protestant School Board.

La commission catholique demandait que cesse la honteuse disproportion entre ses revenus et ceux du PSBGM. Elle demandait que pour chaque école catholique, anglaise ou française, catholique ou protestante, l'une d'entre les deux commissions scolaires reçoive un même montant d'argent à partir de la taxation foncière.

De sorte que tous les écoliers, quelle que soit leur langue ou leur religion, bénéficient en définitive à Montréal d'un enseignement à peu près équivalent.

On s'écrit une commission scolaire qui même à réclamer une juste aussi élémentaire. Mais il ne faut s'étonner de rien. Pendant 96 ans, l'administration des écoles catholiques à Montréal a laissé naître, puis se développer, un système qui a assuré aux écoles protestantes des revenus proportionnellement plus élevés.

Égalité des revenus. Pendant 96 ans, le CECM s'est fait passer des sapins incroyables.

Cette année, en 1965, elle s'adressait à la Législature du Québec pour demander que les écoliers canadiens-français de Montréal ne soient plus traités comme s'ils vivaient en Saskatchewan.

Le CECM avait d'ailleurs demandé la même chose l'an dernier. Mais le demandant à la Législature du Québec, elle l'avait demandé aux députés, nous ne l'oublions pas.

Voyons plutôt. Il s'agissait, nous l'avons dit, d'amener à une parfaite égalité les revenus par capita du Protestant School Board et de la CECM. Pour cela, il n'était même pas nécessaire d'enlever aux protestants une part du revenu qu'ils tirent des taxes scolaires perçues chez les propriétaires fonciers protestants.

Il s'agissait simplement de modifier la répartition du produit de la taxe perçue chez les entreprises commerciales et chez les citoyens ni catholiques ni protestants (taxe des neutres). Le produit de cette taxe est divisé entre les commissions catholiques et protestantes.

La situation, avant l'année dernière: les catholiques reçoivent 76 p.c. de la taxe des neutres, les protestants 24 p.c. Or, pour réaliser l'égalité, il aurait fallu que cette proportion de 76-24 devienne une proportion de 84-16 en faveur des écoles catholiques.

Les protestants demandaient le statut quo. Les catholiques la parfaite égalité. Résultat: les 24 p.c. de compromis, à Québec, ont décidé d'opter pour la traditionnelle solution médiane. Ils ont accordé 80 p.c. aux catholiques et 20 p.c. aux protestants.

Ca, c'était l'année dernière. Et le compromis ne devait durer qu'un an.

Arrive l'affrontement de cette année. Les catholiques mènent campagne et laissent savoir qu'ils n'accepteront rien de moins que la parfaite égalité. Plus de compromis, cette année. On ne joue pas avec des principes, etc., etc.

M. Lesage en colère. Or, qu'est-il arrivé? Le PSBGM s'est dit: si nous demandons seulement le statut quo, c'est-à-dire la répartition 80-20 adoptée l'année dernière, tandis que les catholiques demandent l'égalisation

(84-16). M. Lesage et son comité des bills privés vont trancher avec une répartition 82-18, et nous perdrons un million et quart. Demandons donc à toutes fins utiles qu'on revienne à la bonne vieille formule qui a fait notre fortune (76-24) et Lesage décidera de prolonger le 80-20 actuel.

Ce qui fut pensé, fut fait. Les protestants soumettent un bill arrogant, qui réclamait l'abolition de la péréquation des revenus adoptée à moitié l'année dernière. Mais c'était pour la tactique. Ils espéraient seulement voir prolonger la formule actuelle.

Mais M. Lesage, l'as des compromis, les avait vu venir. La manœuvre de l'étrétement des extrêmes, il l'avait pigée. Il a donc choisi, lors de la séance du comité des bills privés du 14 juin dernier, d'entendre d'abord le projet de loi des protestants.

M. Lesage fit une colère. Les protestants allaient trop loin, ils péchaient contre la justice, ils étaient "very shocking". En deux temps, trois mesures, avec une fougue et une indignation tout à fait au point, il repousse le bill extrémiste des protestants.

Les extrêmes du compromis avaient été par sa magie ramenés au statut quo (80-20), d'une part, et à 84-16 d'autre part.

De sorte que M. Lesage a pu imposer son compromis, le 82-18.

Mais, il le sentait bien, ce compromis décevrait cette année les catholiques, qui s'étaient juré de ne pas accepter moins que ce qu'ils demandaient, et les protestants tout aussi bien, qui avaient fermement manœuvré pour que le compromis tombe à la bonne place.

Deuxième compromis. M. Lesage imagina donc un deuxième compromis. Il hausserait le taux de la taxe des neutres, de façon à grossir le magot de \$55 millions dont les catholiques et les protestants se disputaient les tranches. En haussant la taxe de 10 p.c., il augmenterait le magot de \$5,5 millions. Les protestants récupéreraient donc sur-le-champ le million et quart qu'ils venaient de perdre, lorsque leur part avait baissé de 20 à 18 pour cent.

De sorte que, ils obtiendraient exactement ce qu'ils voulaient exactement, c'est-à-dire les mêmes revenus que l'an dernier. Les catholiques, de leur côté, n'avaient obtenu que la moitié de l'augmentation de revenus qu'ils avaient demandé, lorsque leur part du magot avait été relevé de 80 p.c. à 82 p.c. au lieu de 84 p.c.

En récupérant 82 p.c. du surplus de \$5,5 millions amené dans le tableau par la grâce du deuxième compromis, Lesage, les catholiques héritaient de quatre millions et quart, soit plus que l'augmentation demandée. Ils ne pouvaient pas protester!

Reste évidemment qu'après tous ces tours de passe-passe, qui ont satisfait catholiques, protestants et journaliers, les écoliers protestants bénéficient encore de plus d'argent par tête que n'en reçoivent leurs confrères catholiques.

Le Métro-Express du 21 juin dernier rapportait une déclaration de M. Claude Wagner qui montre bien la mentalité de celui qui nous surnomme avec raison "l'indépendantiste".

"Le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, décrivait les exigences de la société sur l'homme public, n'a pu faire autrement que de dénoncer les critiques en pantoufles et les penfles en miniatur, éditoriales et scribes de certain journal, qui substituent la rallerie au respect, la moquerie au sérieux dont ils devraient plutôt faire montre envers ceux qui

"YOU SPOKE GREEK, SIR..." "M. René Lévesque a fait vendredi soir, devant les élèves du Collège canadien des travailleurs, un "Point de mire" sur l'ABC du syndicalisme... Durant la période de questions qui a suivi l'exposé du ministre, un anglophone (apparemment un syndiqué de l'Ontario) s'est levé brusquement pour déclarer: "Sir, I'm a great student of languages, but there's one language I don't understand and that's Greek. You spoke Greek here tonight, sir. Good night, sir". Sur quoi, il a quitté la salle..." (Le Devoir, 21 juin 1965)

Après cela, on viendra nous parler d'unité dite "nationale" et de bonne entente... Il n'y a qu'une façon pour nous de faire en sorte que "on cesse de nous traiter comme des sous-hommes, sans cesse l'indépendantisme. Autrement, notre langue sera toujours considérée par ceux qui nous dominent comme une relique du passé. Il nous faut prendre les moyens pour vivre en français chez nous.

M. Wagner se passe peut-être un homme inspiré. Mais il nous inspire pas du tout confiance...

### MÉTRO-EXPRESS

### WAGNER L'INSPIRE

Le Métro-Express du 21 juin dernier rapportait une déclaration de M. Claude Wagner qui montre bien la mentalité de celui qui nous surnomme avec raison "l'indépendantiste". "Le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, décrivait les exigences de la société sur l'homme public, n'a pu faire autrement que de dénoncer les critiques en pantoufles et les penfles en miniatur, éditoriales et scribes de certain journal, qui substituent la rallerie au respect, la moquerie au sérieux dont ils devraient plutôt faire montre envers ceux qui

puisent à la source d'eau vive, dans une religion bien comprise, les forces nécessaires pour bien gouverner l'Etat..." Plus ça change, plus c'est pareil. Le régime duplicitaire nous avait longtemps donné l'exemple de l'utilisation de la religion à des fins partisans; celui de M. Lesage fait de même. Après M. Lesage qui édifiait l'Assemblée législative par le récit de sa fréquence à fréquenter les sacrements, c'est M. Wagner qui tente de se couvrir du manteau de la religion.

"Entoil, le répéter? La religion à laquelle adhère un homme public n'est pas une assurance de la rectitude de ses actes et prises de position. On peut être catholique, protestant ou juif et être un mauvais gouvernant. Le général Franco, pour un, se fit d'être catholique. Pourtant, il fait fuiller ses adversaires et prive le peuple espagnol de ses libertés fondamentales. Une partie du clergé de son pays lui fait même la lutte, même si comme M. Wagner il prétend "puiser à la source d'eau vive".

M. Wagner se passe peut-être un homme inspiré. Mais il nous inspire pas du tout confiance...

### MONTRÉAL-MATIN

### LE PROPHÈTE BONA

"Le secrétaire de la province, M. Bona Arsenault, a déclaré hier en Chambre que le RIN n'aura jamais de représentation à l'Assemblée législative. M. Arsenault prétend "avoir un peu l'oreille du peuple..." (Montréal-Matin, 18 juin '65) Faut pas s'en faire avec les prophéties de Bona. N'a-t-il pas dernièrement prévu une émeute à Montréal lors du dé-

filé de la Saint-Jean-Baptiste? Rien de cela n'est arrivé, et l'événement a eu lieu dans le calme le plus complet. Quant à sa prédiction à l'effet que le RIN n'aura jamais de représentation à l'Assemblée législative, rappellez-vous que "le plus grand dégoût de l'esprit, selon Pascal, c'est de croire des choses parce que l'on veut qu'elles soient..."

UNE AUTRE VICTIME... "Un prêtre basque de 28 ans, le Père Alberto Gabcigogea, a été condamné par le tribunal d'ordre public à Madrid à six mois de prison et à une amende d'environ 2000 francs suisse pour propagande illégale. Curé d'Aurias, dans la province basque de Biscaye, le père a été reconnu coupable d'avoir parlé en termes injurieux des "hautes autorités civiles" et d'avoir "porté atteinte à l'unité de la nation". Ce second chef d'accusation se réfère au rôle du prêtre en tant que partisan du mouvement séparatiste basque..." (La Presse, 25 juin '65)

Une autre victime de l'unité nationale. Décidément, les nationalistes québécois se visent également en Espagne...

L'ABSENT "La Presse" du lendemain du défilé de la Saint-Jean contenait un reportage abondamment illustré sur le grand événement national. Parlant des chars allégoriques, Gilles Praté écrit ce qui suit: "Le second, à la gloire des 250 clochers de la métropole, représentait le Père Joseph Le Caron, qui chanta la première messe au Sault-au-Récollet le 24 juin 1615. Le bon prêtre portait un petit barbe noire qui

n'aurait sans doute pas réjoui un certain premier ministre, s'il avait été là hier soir..." "Pan! dans l'œil. C'est vrai que le premier ministre, le soir de la Saint-Jean, n'a pas daigné assister au défilé, ou qu'il était par les affaires de l'Etat. Mais la fête nationale de Québec, n'est-ce pas un peu les affaires de l'Etat? Peut-être M. Lesage s'est-il abstenu d'assister au défilé de la Saint-Jean de crainte d'infliger les gens des autres provinces... qui voient d'un mauvais œil le réveil du Québec.

THE ADVOCATE CE CHER M. VANIER Les journaux de l'extérieur du Québec trouvent de grandes qualités au gouverneur-général M. Vanier. Témoin: "The Advocate" de Montréal. "Albert, qui écrit très récemment: "Le vice-roi est lui-même un bon exemple du Canadien bilingue (M.D.L.R. parce qu'il a un fort accent quand il parle français) et du citoyen complet. Tout au cours de son mandat, il a été une inspiration et un point de ralliement pour l'unité canadienne. Il a apporté à ses fonctions une dignité et un amour évident pour son pays, un patriotisme qui englobe toutes les religions et toutes les cultures que nous possédons. Il est un Canadien véritable et il n'a pas besoin de trait d'union pour l'identifier..."

On croit rêver. Décidément, nous n'avons rien de commun avec le reste de ce pays artificiel qu'est le Canada, ici, au Québec, nous considérons le gouverneur-général. Vanier comme un parfait aliéné qui accepte de représenter à l'année longue le colonialisme. M. B.

## le carnet de la quinzaine

### POUR QUE ÇA CHANGE

On lisait dernièrement dans les journaux que Sault-Ste-Marie, en Ontario, est la ville où les citoyens jouissent du plus haut revenu: \$5,314 en moyenne.

On apprendit du même coup qu'à Montréal, le revenu moyen est de \$4,782. Notons en passant que Montréal est censée être la métropole du Canada; et, d'après ce qu'on nous serine chaque semaine, l'une des villes les plus fortement industrialisées du Canada.

Or, comment se fait-il que Montréal n'occupe que le 16ème rang en ce qui concerne le revenu moyen de sa population? Comment se fait-il qu'en d'autres mots, 15 villes, au Canada — et, bien sûr, hors du Québec — soient plus prospères que la nôtre?

Pourtant, dira-t-on, Montréal a des usines. Oui, des usines: mais les propriétaires de ces usines ne sont-ils pas, croyez-vous? Et chacun sait qu'ici, au Québec, la main-d'œuvre est bon marché.

Pourtant, dira-t-on encore, Montréal a un fleuve, un port. Oui, mais qui contrôle ce port, croyez-vous?

Pourtant, dira-t-on, l'Expo... Pour l'Expo, voir "le Shaw

dans l'ac"), ce sont les grands capitalistes anglais et américains qui en bénéficient.

Autrement dit, le Québec, et Montréal, sont de véritables réservoirs de richesses naturelles et de main-d'œuvre ou d'autres que nous puisent à pleines mains: on vient chercher nos matières premières, on fait travailler nos gens, souvent à des salaires de famine, et puis bonjour la visite, on s'en retourne, les poches bien garnies, vers les pays qui nous exploitent honteusement: vers Toronto et vers New York.

Et nous, pendant ce temps? On porte au pouvoir des gouvernements qui se ressemblent tous comme des frères. On a des premiers ministres qui ont vécus toutes grandes nos portes aux exploitants étrangers, sans leur poser des conditions particulières qui protégeraient les intérêts de la population québécoise.

Il est temps, et plus que jamais, que nos gouvernements comprennent que seule l'action de l'Etat conçue en fonction de l'intérêt général peut mettre fin aux lock-out, au chômage, à la prospérité des compagnies de finance. Mais les gouvernements comprennent-ils? Pas ceux des Libéraux ni de l'Union Nationale.

C'est qu'il voit on peut bien: rien qu'en versant qu'il est de la même famille que les Lesage et les Duplessis).

### DES COURS POUR DANNY BOY

Danny Boy ferait bien de suivre des cours de grammaire française.

Ne qualifiait-il pas, l'autre jour à la Malbaie, l'Union Nationale de "un parti libre pour un Québec libre"?

Or, voyons la définition que donne du mot "libre" le dictionnaire Quillet: "Qui a le pouvoir d'agir ou de ne pas agir." Qui ne subit pas la domination étrangère, indépendant.

Que Danny Boy regarde un petit livre. Il y est: un livre sur les fonds des grandes compagnies, dont la caisse est entre les mains d'un gourou. Mariage, dont le programme politique est fabriqué à la hâte, à quinze jours des élections, et dont le premier but est de menager la chèvre et le chou? Et ce serait un Johnson? Celui que veut M. Johnson? Quelques petits pouvoirs — "oh, pas tous" — rapatriés (du moins c'est ce qu'il prétend: qu'il soit au pouvoir, Danny Boy, et on verra qu'il est de la même famille que les Lesage et les Duplessis).

### LES FEDERASTES ET LA NATION

"Le Conseil général de la Fédération libérale du Canada (section du Québec) a résolu hier, lors d'un caucus tenu à Montréal, et auquel participaient environ 200 personnes, "qu'il fallait écarter la solution qui consiste à établir un Etat souverain pour la nation canadienne française."

"Il a également été résolu de reconnaître "qu'une nation n'a ni de droit strict, ni le devoir de se constituer en Etat national."

D'après ce raisonnement, les U.A. n'avaient ni le droit strict ni le devoir de se constituer un Etat national au lendemain de l'Indépendance. Plus récemment, l'Etat d'Israël n'aurait pas dû être créé pour cette Nation.

C'est un principe fédératiste coulé de fils blancs, comme feu le "fédéralisme coopératif", Malhonneté!

Les fédératistes peuvent ergoter longtemps autour de leurs principes. Pas les Indépendantistes québécois. Nous savons où nous allons.

Une Nation comme la nôtre a son Territoire national. Elle y vit depuis des siècles. Gé-

graphiquement et ethniquement, le Québec est le Territoire national des Canadiens d'expression française.

Une nation a-elle le droit strict et le devoir de prendre elle-même la direction de son territoire? Non, disent les fédératistes en chantant: "Un Québécois en chantant: "Un Québécois en chantant..."

Où disent les Indépendantistes. Nous avons hérité d'un territoire, nous sommes propriétaires. Nous sommes propriétaires. Nous n'allons pas continuer bêtement à payer le prix de location du logement à un tuteur qui nous a volé durant toute notre rude adolescence.

C'est assez.

La déclaration des fédératistes libéraux d'Ottawa contre l'Etat-Nation au Québec a ouvert les yeux du peuple. Une

colère sourde gronde contre les fédératistes.

"Plus le peuple comprend, dit Frantz Fanon ("Les damnés de la terre") plus il devient vigilant, plus il devient conscient qu'en définitive tout dépend de lui et que son salut réside dans la cohésion, dans la connaissance de ses intérêts et de l'identification de ses ennemis." J.P.O.

colère sourde gronde contre les fédératistes.

"Plus le peuple comprend, dit Frantz Fanon ("Les damnés de la terre") plus il devient vigilant, plus il devient conscient qu'en définitive tout dépend de lui et que son salut réside dans la cohésion, dans la connaissance de ses intérêts et de l'identification de ses ennemis." J.P.O.

colère sourde gronde contre les fédératistes.

"Plus le peuple comprend, dit Frantz Fanon ("Les damnés de la terre") plus il devient vigilant, plus il devient conscient qu'en définitive tout dépend de lui et que son salut réside dans la cohésion, dans la connaissance de ses intérêts et de l'identification de ses ennemis." J.P.O.

colère sourde gronde contre les fédératistes.

"Plus le peuple comprend, dit Frantz Fanon ("Les damnés de la terre") plus il devient vigilant, plus il devient conscient qu'en définitive tout dépend de lui et que son salut réside dans la cohésion, dans la connaissance de ses intérêts et de l'identification de ses ennemis." J.P.O.

colère sourde gronde contre les fédératistes.

"Plus le peuple comprend, dit Frantz Fanon ("Les damnés de la terre") plus il devient vigilant, plus il devient conscient qu'en définitive tout dépend de lui et que son salut réside dans la cohésion, dans la connaissance de ses intérêts et de l'identification de ses ennemis." J.P.O.

colère sourde gronde contre les fédératistes.

"Plus le peuple comprend, dit Frantz Fanon ("Les damnés de la terre") plus il devient vigilant, plus il devient conscient qu'en définitive tout dépend de lui et que son salut réside dans la cohésion, dans la connaissance de ses intérêts et de l'identification de ses ennemis." J.P.O.

colère sourde gronde contre les fédératistes.

"Plus le peuple comprend, dit Frantz Fanon ("Les damnés de la terre") plus il devient vigilant, plus il devient conscient qu'en définitive tout dépend de lui et que son salut réside dans la cohésion, dans la connaissance de ses intérêts et de l'identification de ses ennemis." J.P.O.

colère sourde gronde contre les fédératistes.

"Plus le peuple comprend, dit Frantz Fanon ("Les damnés de la terre") plus il devient vigilant, plus il devient conscient qu'en définitive tout dépend de lui et que son salut réside dans la cohésion, dans la connaissance de ses intérêts et de l'identification de ses ennemis." J.P.O.

colère sourde gronde contre les fédératistes.

"Plus le peuple comprend, dit Frantz Fanon ("Les damnés de la terre") plus il devient vigilant, plus il devient conscient qu'en définitive tout dépend de lui et que son salut réside dans la cohésion, dans la connaissance de ses intérêts et de l'identification de ses ennemis." J.P.O.

colère sourde gronde contre les fédératistes.

"Plus le peuple comprend, dit Frantz Fanon ("Les damnés de la terre") plus il devient vigilant, plus il devient conscient qu'en définitive tout dépend de lui et que son salut réside dans la cohésion, dans la connaissance de ses intérêts et de l'identification de ses ennemis." J.P.O.

colère sourde gronde contre les fédératistes.

"Plus le peuple comprend, dit Frantz Fanon ("Les damnés de la terre") plus il devient vigilant, plus il devient conscient qu'en définitive tout dépend de lui et que son salut réside dans la cohésion, dans la connaissance de ses intérêts et de l'identification de ses ennemis." J.P.O.

colère sourde gronde contre les fédératistes.

"Plus le peuple comprend, dit Frantz Fanon ("Les damnés de la terre") plus il devient vigilant, plus il devient conscient qu'en définitive tout dépend de lui et que son salut réside dans la cohésion, dans la connaissance de ses intérêts et de l'identification de ses ennemis." J.P.O.

colère sourde gronde contre les fédératistes.

"Plus le peuple comprend, dit Frantz Fanon ("Les damnés de la terre") plus il devient vigilant, plus il devient conscient qu'en définitive tout dépend de lui et que son salut réside dans la cohésion, dans la connaissance de ses intérêts et de l'identification de ses ennemis." J.P.O.

colère sourde gronde contre les fédératistes.

"Plus le peuple comprend, dit Frantz Fanon ("Les damnés de la terre") plus il devient vigilant, plus il devient conscient qu'en définitive tout dépend de lui et que son salut réside dans la cohésion, dans la connaissance de ses intérêts et de l'identification de ses ennemis." J.P.O.

colère sourde gronde contre les fédératistes.

"Plus le peuple comprend, dit Frantz Fanon ("Les damnés de la terre") plus il devient vigilant, plus il devient conscient qu'en définitive tout dépend de lui et que son salut réside dans la cohésion, dans la connaissance de ses intérêts et de l'identification de ses ennemis." J.P.O.

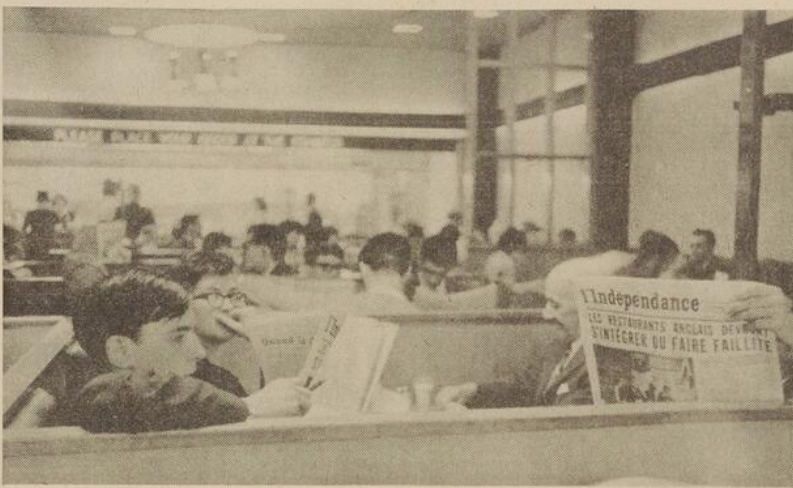
Croyable... mais pas vrai!

L'intégration des restaurants anglais:

Eclatant succès au "Honey Dew"

Lesage à Toronto

Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a commencé la semaine dernière à Toronto sa tournée au Canada anglais...



"Please place your order at the counter..."

(M.B.) — Mardi 22 juin, 5 h. 30 p.m., rue Ste-Catherine près Metcalfe, soixante-quinze membres du R.I.N. sont venus signifier aux propriétaires du restaurant "Honey Dew" qu'ils entendent être servis en français partout à Montréal...

Plusieurs dirigeants du parti, dont MM. Pierre Bourguill, Maurice Leroux et Pierre Renaud, participent à la manifestation. Les manifestants, dont le quart environ sont du sexe féminin, quittent le restaurant vers 7 heures p.m. et se dispersent paisiblement sous l'oeil loqué de quelques membres de l'escouade antiterroriste postés au coin des rues Metcalfe et Ste-Catherine.

Cette première manifestation visant à intégrer les restaurants anglais de Montréal a, malgré une grossière manœuvre de diversion organisée par la police du régime, obtenu un éclatant succès. D'autres suivront. Leur but ultime: se rapprocher par des gestes concrets de notre objectif: l'unilinguisme français au Québec.

Retentissante démission

M. Robert Shaw, commissaire général adjoint de l'Expo 67, a annoncé cette après-midi sa décision de démissionner de son poste. Dans une déclaration écrite en anglais qu'il a remise à la presse, M. Shaw a expliqué qu'il a pris cette décision après des mois d'intense réflexion...

Composez 334-8860

AVEC "SÉCURITÉ INDUSTRIELLE", LES PATRONS PROVOQUENT LA VIOLENCE

Certains bureaux d'avocats ont reçu au cours des derniers mois un curieux document, que nous publions ici intégralement. Comme on le verra, il s'agit pour l'organisme qui se cache sous le nom pudique de

"Sécurité industrielle", de protéger les intérêts du patronat contre les droits vitaux des travailleurs, en faisant échec au droit acquis, sanctionné par la législation ouvrière, qui constitue le moyen de pression essentiel de dernier recours

du syndiqué: le droit de grève. A remarquer particulièrement, le paragraphe b, où s'inscrit en noir sur blanc une proposition invitant carrément les entreprises à avoir recours à des briseurs de grève, des "scabs". Les mercenaires de

"Sécurité industrielle" s'offrent donc ainsi à remplacer les membres de la PP, qui, d'habitude mandatés par Duplessis, matraquaient les grévistes d'Asbestos et de Murdochville! Mais trêve de commentaires: le document parle par lui-même. Le voici:

Grève ouvrière

Si des renseignements additionnels sont nécessaires, communiquez avec le soussigné ou

demandez à votre client de le faire. Bien à vous, (signé) A. MAYER

P.S. Nous vous suggérons de garder ce document à portée de la main en cas de besoin.

Le SHAW dans l'sac!

Monsieur Robert Shaw et ses arrière-gardes anglophones de l'Expo, Knievasser et le colonel Churchill, de par leur rang et la dignité de leurs fonctions... ne sont pas hommes à se laisser importuner par n'importe qui, n'importe où, n'importe quand et pour n'importe quelle raison.

temps. Ici, ils n'aiment pas les séparatistes. Voilà qui encourage...

M. François Lavigne, anciennement de Radio-Canada, nous fait signe de le suivre. Formalités. Nous tâtons le terrain, les questions viennent, les réponses... M. Lavigne avoue qu'il n'est pas autorisé à répondre à nos questions et à prendre position au nom de l'Expo.

Le mieux à faire pour vous, c'est de téléphoner lundi à M. Yves Jasmin, le directeur du département des Relations publiques. Lui pourra répondre à toutes vos questions. Il ne peut pas vous rencontrer tout de suite, il siège avec les délégués des compagnies, mais téléphonez-lui lundi pour prendre rendez-vous. M. Jasmin est un homme ouvert.

Nous demandons à M. Lavigne de la documentation, tout ce qui existe en fait de documentation sur l'Expo.

Suivez-moi, je vais vous présenter à Francoise Lessard, elle est mignonne comme tout, elle va tout pour donner ca.

Nous nous assoyons devant Francoise Lessard. "Journaliste à l'Indépendance": elle esquisse un sourire doux-amer, agacé-amusé, qui laisse voir facilement que, des lors, le dispositif des réflexes de défense est déclenché...

Echange de phrases banales. Mlle Lessard, à la tête d'une équipe préposée aux échanges par courrier, n'a pas le droit d'engager l'Expo... Motus et bouche cousue.

Ne discutons pas. Documents officiels en main, ceux dont nous n'avons pas tellement besoin pour connaître la vraie vérité, nous quittons. La première étape est terminée. Bredouilles? Plus ou moins. La deuxième étape: Yves Jasmin, un homme ouvert. Et ainsi de suite, jusqu'à Shaw. Sûrement!

L'argument est de taille. En voulant dire: ne comptez pas que Shaw et compagnie vont porter attention aux "balivernes" lancées par les indépendantistes contre l'administration de l'Expo depuis le mois de février.

Réplique des indépendantistes: ne comptez pas, Shaw et compagnie, que nous allons laisser sur la table les questions que nous vous avons posées et pour lesquelles nous exigeons toujours des réponses précises. Le combat est engagé. L'Expo ne veut pas venir à nous, nous irons à l'Expo.

Au sixième étage du Confédération Building (... par pur hasard), à Montréal, sont situés quelques uns des bureaux de la Compagnie de l'Expo. Bureaux des services d'information et des relations publiques, où l'on fait les premiers contacts avant de pouvoir rencontrer, si possible... les vrais dirigeants qui, eux, sont à la Place Ville-Marie.

Nous nous y sommes rendus. L'identification faite, nous nous assoyons gentiment et attendons qu'on nous amène quelqu'un d'autorisé... Un jeune homme assis tout près, a cru comprendre que nous étions "journalistes à l'Indépendance"; il sourit:

— Moi, je suis à Parti-Pris. Je travaille à l'Expo depuis un bout de

La police organise une manœuvre de diversion

Le 22 juin, le RIN tenait son premier piquetage d'intégration des lieux publics qui méprisait les Canadiens français.

Tout s'est déroulé dans un ordre parfait et les journaux n'ont pas manqué de le souligner.

La "bombe" avait été plantée là par les policiers eux-mêmes pour détourner l'attention et la publicité du piquetage d'intégration pacifique qui se tenait au restaurant "Honey Dew" et pour tenter de faire croire aux gens que le RIN s'engageait dans la violence.

Cependant, comme par hasard, la police, comme d'habitude, avait déployé des forces considérables.

Il est donc évident, pour tous ceux qui veulent voir les choses telles qu'elles sont, qu'il s'agissait là d'une manœuvre de diversion de la part de la police.

Ce manège est odieux et nous le dénonçons. La population ne doit pas être dupe de ces machinations de la police. S'il fallait qu'un "désamoreur" toutes les boîtes à chapeaux qu'on trouve dans les ruelles de Montréal...

pendant, comme par hasard, les policiers découvraient derrière le restaurant "un colis suspect": une énorme boîte à chapeaux.

Alfortement, équipes anti-terroristes, équipes anti-bombes, tout le déploiement des grands jours. On désamorce la "bombe", c'était du papier.

Le journaliste René Pelletier rapportait alors dans le Devoir du lendemain ce qui suit: "De nombreux observateurs présents se sont posés de sérieuses questions sur l'efficacité des agents. Ils se sont demandés entre autres: 1) comment il se fait que pas un des quelque cent agents présents dans le quartier n'ait pas eu l'idée de surveiller un endroit aussi stratégique que la rueille derrière le Honey Dew où quelque "séparatiste" risquait d'aller poser une bombe?"

2) comment il se fait que trois agents se soient approchés à moins de deux pieds du colis à un moment donné et que l'un d'entre eux, se penchant sur la présumée bombe, ait éclaté de rire?

3) toujours dans la veine de la sécurité publique, comment il se fait que les agents ne se postaient qu'à six pieds du colis pour inviter calmement les passants à s'éloigner?

4) comment il se fait enfin que, pendant que le sergent Hill, derrière son mur d'acier, tentait de défaire la boîte à

Atelier de bijoux

ANDRÉ GRATTON Enrg. TOUT TRAVAIL FAIT SUR PLACE

ARTISANAT 6979 St-Hubert Montréal, Qué.

BERGERON RADIO-TV

DIPLOMÉ EN ÉLECTRONIQUE 8982 - 6e AVENUE VILLE ST-MICHEL

agence du livre français

A cette nouvelle librairie vous trouverez le plus grand choix de volumes en 1

histoire — économie sociologie — pédagogie politique — littéraire

y compris tous les volumes des Editions F. Maspero

8180 rue St-Hubert - Tél. : 271-6888 la librairie qui diffuse Parti Pris

Ils étaient deux

Le journal "Allô Police" de cette semaine annonce en première page que le ministre de la justice M. Claude Wagner n'était pas seul pour écrire son désormais célèbre rapport sur le samedi de la traque. Le journal où travaillait le bras droit de M. Wagner tient cette surprenante affirmation de la ministre lui-même. En effet, M. Wagner a déclaré à un journaliste à l'emploi de cet hebdomadaire qu'une autre personne a participé à la rédaction du document. Il s'agirait, toujours selon M. Wagner, du St-Esprit.

Bona communiste!

La revue "Aujourd'hui Québec" s'apprête à lancer une offensive en règle contre le secrétaire de la province, M. Bona Arsenault. En effet, l'organe de l'extrême-droite québécoise affirmera dans sa prochaine édition que M. Arsenault est un dangereux communiste! Pour appuyer ses dires, la revue apportera comme preuve le fait que le fils du ministre, peintre à Paris, a été vu dernièrement en compagnie du frère du neveu d'un membre avoué du parti communiste français. Selon "Aujourd'hui Québec", les déclarations de M. Bona Arsenault au sujet de l'infiltration communiste sont qu'un paravent servant à masquer ses activités marxistes...

Lesage décoré

La Reine d'Angleterre déclare l'autre jour à Londres qu'elle compte décorer Jean Lesage de l'Ordre de l'Empire Britannique. Immédiatement après, les Beatles ont annoncé qu'ils remettraient alors leur médaille.

# Les détaillants d'essence n'ont aucun ne sécurité d'emploi

par ROCH DENIS

En matière de loyer, la politique imposée par les compagnies tient autant de l'abus que de l'exploitation de leurs concessionnaires.

Ainsi, on relève trois systèmes actuellement en vigueur:

- 1- En règle générale, les détaillants sont obligés de payer un loyer de \$0.02 par gallon d'essence vendu.
- 2- Fait encore plus grave, plusieurs compagnies n'imposent qu'un loyer symbolique de \$1.00 aux concessionnaires qui se spécialisent dans la vente de l'essence aux taxis relevant d'une même compagnie.
- 3- De même certaines compagnies pétrolières ne se contentent pas d'un loyer de \$0.02 par gallon d'essence vendu, puisqu'elles n'hésitent pas à réclamer,

dans certains cas, un loyer de \$0.04.

Les détaillants ont beau protester contre cette politique des loyers, ils ne reçoivent pour toute réponse: "Vos affaires sont bien? Vous êtes en mesure de nous payer cette somme. A vous de voir à ce que votre chiffre d'affaires augmente".

En plus de payer des loyers exorbitants, les concessionnaires ne sont jamais assurés de garder leur station service.

En effet, plus d'une compagnie incorpore dans son bail une clause qui prévoit que la compagnie pourra, à trente (30) jours d'avance, expulser le concessionnaire et le remplacer par un autre.

De ce fait, on a assisté à plusieurs reprises, à des renvois, pour la plupart injustifiés, et la fraternité cite le cas précis d'un détaillant.

Celui-ci avait ouvert une station au coin des rues Sherbrooke et Haig en 1954, alors que ce coin n'était pas encore développé.

D'un chiffre de vente de 150,000 gallons d'essence en 1954, il passa en 1964, alors qu'il existait à cette date une concurrence effrénée dans le même secteur, à 413,000 gallons.

Ceci n'empêcha pas la compagnie de lui signifier, le 31 mars 1964, son renvoi, sous le prétexte que son chiffre d'affaires n'était pas assez fort.

Comme le détaillant se refusait à quitter une station service qu'il avait montée de toutes pièces, et qu'il avait amélioré à ses frais puisque la compagnie refusait de le faire, celle-ci lui signifia, le 28 avril, qu'en vertu de la clause no 4 de son bail, il avait trente (30) jours pour quitter la station service et la remettre à son remplaçant.

Cette clause d'expulsion reste donc comme une menace suspendue au-dessus de la tête de tout concessionnaire non docile. Dans ces conditions, comment peut-on parler de sécurité de l'emploi?

## Esso pratique le chantage les menaces et l'espionnage

Les compagnies pétrolières, qu'elles s'appellent: Esso, Shell, British American, British Petroleum, Fina, Sunoco, Texaco, etc., sont responsables au premier degré de ce marasme économique.

Non seulement, elles ont obligé les détaillants à diminuer leur marge bénéficiaire brute sur le gallon d'essence vendu, mais en plus, elles ont mis sur pied un système d'espionnage, avec des représentants, dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils sont, dans la grande majorité, d'une incompétence notoire, puisqu'ils ne connaissent rien à la marche d'une commerce comme la station service et que s'ils avaient un uniforme sur le dos, les stations service marcheraient encore plus mal qu'avec les détaillants en place.

Pour ces compagnies, un seul mot existe: "Vous les concessionnaires, accomplissez tous les sacrifices, essayez toutes les pertes. Après tout, c'est un honneur que nous vous faisons en vous prenant comme concessionnaires. Pour nous, une seule chose importe: "Augmentez votre chiffre de vente".

Par ailleurs, soit que ces mêmes compagnies reçoivent du gouvernement une déduction d'un quart de un pour cent (0.04%) sur la taxe de vente de l'essence, récupérée chez le détaillant et qu'elles retiennent un mois et plus le produit de cette taxe provinciale, ce qui leur permet d'utiliser

ces sommes dans leurs opérations financières.

Et lorsque les détaillants demandent aux compagnies de bien vouloir, à leurs dépens, augmenter la marge bénéficiaire brute, celles-ci non seulement la refusent mais encore la diminuent.

Il en est de même pour toutes les autres demandes que font les détaillants. Toutes les compagnies pétrolières qu'elles soient, se refusent à reconsidérer les conditions de vente de l'essence, celles du loyer, ainsi que celles concernant l'entretien des salaires.

Devant cette situation, la fraternité n'hésite pas à déclarer:

"Nous accusons les compagnies d'avoir formé, au Québec, une coalition pour imposer aux détaillants, et donc aux clients, des conditions de vente similaires pour tous".

Enfin, depuis la naissance de la FÉDÉRATION, l'attitude des compagnies n'a guère changé.

Certains même, comme Esso, ont été jusqu'à faire pression directement auprès de leurs concessionnaires, en leur donnant le choix entre le renvoi pur et simple s'ils entrent dans la Fraternité ou leur maintien s'ils la rejettent. Ces menaces ont été particulièrement faites à l'occasion de soupers plantureux que la compagnie Esso, pour la première fois de son existence, offrait aux détaillants soit au Reine



M. Auguste Jean Vial, président provincial de la Fédération des fraternités des détaillants d'essence du Québec. Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que les détaillants ont décidé de recourir à la grève afin de faire pression sur les compagnies. L'appui sans réserve de "L'Indépendance" leur est acquis.

Elisabeth, soit au Samba, et ailleurs dans la province.

Pis encore, pour faire face à la menace que représente pour elle la Fraternité, Esso a été jusqu'à promettre un fonds de pension spécial pour ses concessionnaires, inutile de dire que ce fonds de pension n'avait jamais été envisagé dans le passé. Elle a aussi surprimé dans ses baux la clause de résiliation de 30 jours.

Quant aux autres compagnies, elles restent dans l'expectative, et pour l'instant tout comme Esso d'ailleurs, se refusent à améliorer leurs conditions de vente et de location.

## Quarante heures de travail cinquante-six cents l'heure

Si encore les détaillants d'essence pouvaient jouir d'heures de travail régulières.

Mais non... Non seulement ils sont obligés de garder leurs stations de service ouvertes, dimanches comme jours de fête, mais en plus, afin d'obtenir un chiffre d'affaires qui leur permette de ne pas crever de faim, ils sont obligés de travailler jusqu'à 80 heures par semaine et plus.

Pour eux, la journée de travail débute bien souvent à 7 h. du matin, et ne se termine que vers 11 h. du soir.

Sur ce point, d'ailleurs, la fraternité affirme que les détaillants d'essence sont, actuellement, les esclaves des compagnies, esclaves fort mal payés pour le travail qu'ils accomplissent et les services qu'ils rendent à la communauté.

Année après année, et plus particulièrement pour la période qui va de 1958 à 1964, le bénéfice net, auquel pouvait s'attendre un détaillant, a constamment baissé.

Ainsi, si en 1958 un concessionnaire qui vendait 300,000 gallons d'essence dans l'année, pouvait espérer un bénéfice net de \$12,500, en 1964 ce même bénéfice est tombé à tout près de \$8,900.

Qu'on regarde maintenant ce que donne un salaire horaire avec ces chiffres.

En 1958, le salaire horaire

basé sur 80 heures de travail pour un détaillant était de \$3.12. Toutefois, comme la semaine ordinaire de travail pour tous les autres corps de métier était de 40 heures ceci revient à dire que le salaire réel horaire du détaillant en 1958 était de \$1.56.

Par contre, en 1964, ce même détaillant, pour les mêmes 80 heures de travail voit son salaire horaire tomber à \$2.22 ce qui, pour une semaine normale de 40 heures, revient à dire que son salaire réel n'est que de \$1.11.

Prenons maintenant le cas d'un détaillant qui ne vend que 15,000 gallons d'essence dans son année.

En 1958, son bénéfice net se montait à environ \$6,500, ce qui donnait les salaires horaires suivants: semaine de 80 heures: \$1.62; semaine de 40 heures: \$0.81.

En 1964, ce même détaillant ne fait qu'un bénéfice net de l'ordre de \$4,500, pour ce qui entraîne les salaires horaires suivants: 80 heures de travail: \$1.12; 40 heures: \$0.56.

Dans tout corps de métier, trouve-t-on un salaire horaire si ridiculement bas, sans compter que le détaillant d'essence est responsable personnellement et financièrement, non seulement d'un commerce, mais aussi de tout l'équipement qui le compose?

# Chaque compagnie se fait concurrence à elle-même

Depuis 1958, soit en l'espace de six ans, la marge bénéficiaire brute tolérée par les compagnies sur un gallon d'essence vendu a diminué d'environ 28%.

Pour arriver à ce résultat, les compagnies pétrolières n'ont pas hésité à pressurer, par diverses méthodes, les détaillants, sous prétexte d'éviter l'installation de la concurrence des "jobbers"; et bien malgré cela, les "jobbers" se sont introduits sur le marché du Québec, et inutile de dire les torts qu'ils causent.

Ceux-ci achètent l'essence des compagnies, par centaines de milliers de gallons, essence qu'ils placent ensuite dans des stations service installées face à celles des compagnies, d'où nouvelle concurrence pour les détaillants.

Mais cette concurrence s'avère plus dure, étant donné que les compagnies remettent pour ces "grossistes indépendants" des marges bénéficiaires brutes meilleures que celles

qu'elles accordent à leurs concessionnaires.

Bien plus, pour avoir ce nouveau genre de marché, ces mêmes compagnies ont créé leurs propres filiales de "revendeurs".

Et alors on assiste à ce résultat effarant où ce sont les compagnies qui se font concurrence à elles-mêmes, tout cela afin de pouvoir augmenter leur chiffre de vente.

Ainsi en est-il pour les "grossistes indépendants", qui vont chercher leur essence chez Fina, Texaco, B.A., B.P., etc.

Quant aux revendeurs, tout aussi "indépendants" que les grossistes, ils ont nom: Champlain, Super-test et Irving (pour Esso), White Rose de la Canadian Oil, (filiale de Shell), Golden Eagle, etc.

661-7668

**LOUIS - ROLAND PESANT, L.S.C., L.L.D.**

Courtier en assurances

4140, Boul. LEVESQUE St-Vincent-de-Paul

### Mil y va de ses taxes

TAXES MUNICIPALES CHARGÉES PAR MONTREAL AUX DÉTAILLANTS

Gallons essence vendus	Minima	Maxima
de 50,000 à 100,000	\$508.	\$ 835.
de 100,000 à 150,000	\$552.	\$1,161.
de 150,000 à 200,000	\$582.	\$1,265.
de 200,000 à 250,000	\$677.	\$1,016.
de 250,000 à 300,000	\$521.	\$1,335.
de 300,000 à 350,000	\$704.	\$ 947.
de 350,000 à 400,000	\$674.	\$ 923.
de 400,000 à 450,000	\$780.	\$1,003.
de 450,000 à 500,000	\$780.	\$1,003.
de 500,000 et plus	\$915.	\$1,177.

Un simple coup d'oeil jeté sur ce tableau démontre éloquentement que le détaillant qui vend 700,000 gallons d'essence dans l'année paie moins de taxes municipales que celui qui en vend entre 250,000 et 300,000 durant cette même année. C'est bien le comble de l'absurdité.

chê, ces mêmes compagnies ont créé leurs propres filiales de "revendeurs".

Et alors on assiste à ce résultat effarant où ce sont les compagnies qui se font concurrence à elles-mêmes, tout cela afin de pouvoir augmenter leur chiffre de vente.

Ainsi en est-il pour les "grossistes indépendants", qui vont chercher leur essence chez Fina, Texaco, B.A., B.P., etc.

Quant aux revendeurs, tout aussi "indépendants" que les grossistes, ils ont nom: Champlain, Super-test et Irving (pour Esso), White Rose de la Canadian Oil, (filiale de Shell), Golden Eagle, etc.

## Le rouge et le noir

LE MYTHE AMBULANT

Le magazine américain TIME a sa "personnalité de l'année". La revue AUJOURD'HUI-QUEBEC, son "ennemi du mois" (le RIN y est déjà passé). Et si LE ROUGE ET LE NOIR avait son "coin des imbéciles", il faudrait, cette quinzaine-ci, accorder une large place au Frère Untel.

Pas au Frère Untel, auteur des Insolences, qui participa à sa façon au déblocage intellectuel et religieux du Québec. Mais au Frère Jean-Paul Desbiens, auteur de Sous le soleil de la pitié et conférencier aux assises de la FAGECCQ (Fédération des Associations Générales des étudiants des collèges classiques du Québec). On se doutait bien, à lire son autobiographie précieuse, qu'il n'aimait ni le séparatisme ni le RIN: "Je ne ferai jamais de sur-encheûtre dans l'espoir de me faire applaudir aux assemblées du RIN et autre ALQ" (?), écrivait-il quelque part. Mais de là à dénoncer ex abrupto le nationalisme, en disant qu'il est "dépassé" et que les indépendantistes affichent une idéologie du XIXème siècle, il y a de quoi étonner les révolutionnaires les plus tranquilles.

Au vrai, il commence à me taper radicalement sur les nerfs, le cher frère. Ses arguments étant sans valeur et bel et bien dépassés, je ne m'y arrête pas. Ce qui m'intéresse, c'est l'homme. Le mythe, serait plus juste. Car si on l'a mythifié malgré lui en 1960, il faut dire qu'il commence à aimer ça. Un peu trop. A l'entendre et à le lire, le Québec-en-dévenir, c'est lui; le patriotisme de santé, c'est lui; le calme et la dignité, c'est toujours lui. Les autres — plus précisément, nous, les indépendantistes — sont des êtres morbides, nerveux, tournés vers le passé.

J'assistai à la première conférence du Frère Untel, à son retour d'exil, l'an dernier. Il y exprima notamment son hésitation à revenir dans la vie publique. Il aurait dû hésiter plus longtemps. Et continuer à se la fermer.

EN LISANT "LA BALOUNE"

La dernière dans "La Baloune" (LA PRESSE): la lettre d'une canadienne-anglaise racontant avec enthousiasme sa "découverte" du "véritable visage du Canadien français". C'est à faire pleurer un fédéraliste et mourir de rire un indépendantiste. L'histoire est très simple. Vous comprendrez facilement. Le mari de cette dame, à l'image de milliers de montréalais, fut très ennuyé par la récente grève du transport; il craignait de ne pouvoir se rendre à son travail. Pas un seul Canadien anglais ne lui offrit de le prendre avec lui dans son auto. Les Canadiens français, par contre, se montrèrent fort généreux. Au point d'aller le chercher chaque matin et le reconduire chaque soir.

Imaginez! Cette bonne dame s'imaginait que les Québécois français n'étaient que des sauvages, mal élevés, grossiers, terroristes en puissance, alors qu'ils se sont montrés si aimables pour son époux. L'unité nationale redécouverte! La bonne entente rendue facile! Elle n'est même crue obligée — "en toute justice pour les Canadiens français, que mes compatriotes ne cherchent pas assez à comprendre" — de nous raconter son histoire. C'est pas gentil, ça?

SALUT A L'INDEPENDANCE

Il est temps, me semble-t-il, de saluer comme il convient la parution bimensuelle de L'INDEPENDANCE. Notre journal arrive juste à point. Le journalisme canadien-français traverse actuellement une crise très pénible, dont il ne se relèvera qu'affaibli. Il lui manquait un journal de combat, un journal libre, qui ne se contente pas de critiquer faiblement les activités du régime. Un gouvernement Lesage: les indépendantistes. C'est maintenant fait. Et je risque cette prédiction: L'INDEPENDANCE deviendra sous peu le journal le plus important porte-parole officiel de la seule véritable opposition au Québec.

EN LISANT "LA BALOUNE"

La dernière dans "La Baloune" (LA PRESSE): la lettre d'une canadienne-anglaise racontant avec enthousiasme sa "découverte" du "véritable visage du Canadien français". C'est à faire pleurer un fédéraliste et mourir de rire un indépendantiste. L'histoire est très simple. Vous comprendrez facilement. Le mari de cette dame, à l'image de milliers de montréalais, fut très ennuyé par la récente grève du transport; il craignait de ne pouvoir se rendre à son travail. Pas un seul Canadien anglais ne lui offrit de le prendre avec lui dans son auto. Les Canadiens français, par contre, se montrèrent fort généreux. Au point d'aller le chercher chaque matin et le reconduire chaque soir.

Imaginez! Cette bonne dame s'imaginait que les Québécois français n'étaient que des sauvages, mal élevés, grossiers, terroristes en puissance, alors qu'ils se sont montrés si aimables pour son époux. L'unité nationale redécouverte! La bonne entente rendue facile! Elle n'est même crue obligée — "en toute justice pour les Canadiens français, que mes compatriotes ne cherchent pas assez à comprendre" — de nous raconter son histoire. C'est pas gentil, ça?

SALUT A L'INDEPENDANCE

**GILLES CADIEUX**  
B.A., L.L.L.  
NOTAIRE

254-9435  
4416, boul. Pie IX  
Montreal 36

**GROULX & CADIEUX**  
NOTAIRES

**MACHINISTES**  
Dorion et frère

- manufacturiers et fondeurs
- réparations en général
- ouvrages de presse
- production - repoussage du métal en feuilles
- développements d'inventions

9945 rue Paris (coin boul. Industriel)  
A MONTRÉAL-NORD — TÉL.: 322-0320

**Marcel Chaput**  
désire faire savoir à la population

- QU'IL A FONDE, SOUS LA RAISON SOCIALE DE

**PÉTRO-MONTRÉAL**  
INCORPORÉE

UN COMMERCE D'HUILE COMBUSTIBLE LÉGÈRE

- QU'IL SOLICITE DE CHAQUE MAÎTRE DE LOGIS LE PRIVILEGE DE LE SERVIR

Service jour et nuit à l'année longue

2059, Charland, Montréal 780, St-Germain, St-Laurent 747-4810

MEMBRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL

PROPRIÉTAIRES: M. Ls. Ph. LESAGE • GÉRANTE: Mlle LISE LESAGE

NOS STUDIOS SONT OUVERTS TOUTS LES JOURS, Y COMPRIS LE DIMANCHE, DE 9 HEURES À 9 HEURES

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE SEPT JOURS PAR SEMAINE

14 ARTISTES À VOTRE SERVICE 24 HEURES PAR JOUR

FLEURS TELEGRAPHIÉES DANS LE MONDE ENTIER

COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTÉES 24 HEURES PAR JOUR

**MARCELLE fleuriste**

521, AVENUE DE L'ÉGLISE, VERDUN

**TÉLÉPHONE: 768-9413**

# Élu candidat dans DUPLESSIS

# Bourgault dénonce le député Coiteux

Par Roch Denis



M. Laurien Ouellet, président du RIN-Duplessis. M. Ouellet a organisé cette convention, la première d'une vingtaine d'autres qui auront lieu dans toutes les parties du Québec d'ici quelques mois.



M. Maurice Leroux, directeur national du RIN, s'était rendu à Sept-Îles pour participer à la convention comme orateur. Dans un discours bien tapé il s'est livré à une véritable démystification du régime Lesage "grand promoteur du désordre établi au Québec."



M. Pierre Renaud, directeur national et administrateur du R.I.N., présidait la convention. Les règles de procédure étaient celles qui ont été adoptées il y a quelques mois.

C'est dimanche le 27 juin que se tenait à Sept-Îles dans le comté de Duplessis la première convention électorale du RIN. A cette occasion, M. Pierre Bourgault, le président du RIN, était élu à l'unanimité candidat officiel du parti en vue des prochaines élections provinciales.

S'il faut en croire les quelque deux cents personnes qui sont venues manifester leur enthousiasme à la réunion de Sept-Îles l'affrontement du parti libéral, de son semblable l'Union Nationale et du RIN n'est rien moins que prometteur.

M. Bourgault, qui a ouvert sa campagne électorale par un discours à l'emporte-pièce, a fait une violente sortie contre l'actuel député de Duplessis le libéral Henri L. Coiteux.

Après avoir relevé la décision de M. Coiteux de ne jamais prononcer les mots "Rassemblement pour l'Indépendance Nationale" ni le nom de "M. Pierre Bourgault" durant la prochaine campagne, mais de ne parler de ce dernier que comme de l'"étranger", M. Bourgault a déclaré que justement il valait mieux ne pas être de la Côte-Nord et y venir, pour avoir la possibilité de régler les problèmes en profondeur, plutôt que d'y être depuis vingt ans, de faire partie liée avec le système colonialiste des grandes compagnies et, par conséquent, d'être impuissant à entreprendre quelque réforme que ce soit.

D'ailleurs, a ajouté le Président du R.I.N., être de la Côte-Nord, cela signifie un état d'esprit, la conviction profonde d'appartenir au Québec nouveau, à son dynamisme, mais aussi à sa dépression complète. "Nous sommes tous de la Côte-Nord parce que nous sommes tous Québécois, a-t-il conclu, en signalant que M. Coiteux ne parlera pas de moi, ou parlera de moi comme d'un étranger, mais moi je PARLERAI de lui."

Par la suite, M. Bourgault s'est employé à illustrer ce qu'il juge être les plus grands problèmes de la Côte-Nord. La langue: il a cité en exemple le cas de la Wabush Mines, compagnie minière de la région de Sept-Îles qui vient d'imposer à ses employés l'anglais comme langue de travail; le cas de l'Hôtel Sept-Îles, pour son affichage unilingue anglais dans les chambres, et celui du magasin Woolworth pour ses menus du déjeuner unilingues anglais. M. Bourgault a affirmé qu'on assisterait à un véritable génocide culturel qu'il fallait enrayer au plus tôt. Il a demandé: "Que fait M. Coiteux? Quand a-t-il pris position sur cette question? Quand a-t-il dénoncé la politique des grandes compagnies en ce domaine? Jamais. Le R.I.N. au pouvoir apportera comme solution, la proclamation d'un Québec unilingue français!"

Les communications: dans ce comté où les communications ont toujours été presque impossibles, tout au moins très difficiles, le gouvernement s'est continuellement refusé à faire quoi que ce soit de positif: à Tadoussac, le gouvernement du Québec donne chaque année \$400,000 à la Clark Steamship Lines, pour l'entretien de deux traversiers; la compagnie, pour plus de profits personnels... impose un surplus de \$2,00 à chaque auto qui traverse... "Que fait M. Coiteux? Quand a-t-il dénoncé ce scandale?"

Le Labrador: M. Bourgault a déclaré que c'est bien la première fois dans l'histoire du monde qu'une compagnie privée, en l'occurrence L'Iron Ore, fixe les frontières d'un pays. L'Iron Ore a, en effet, décidé à un moment donné, sans permission... de payer une partie de ses taxes au Québec, une autre partie à Terre-Neuve. M. Bourgault a en outre déclaré que le R.I.N. ne reconnaissait pas la décision du Conseil privé de Londres, de 1927, et qu'une fois au pouvoir, "le R.I.N. reprendra le Labrador qui nous appartient."

Plus tard le président du R.I.N. a parlé de l'île d'Anticosti, propriété de la Consolidated Paper et "seule concession forestière en Amérique du Nord". Il a montré comment ceux qui veulent entrer sur l'île doivent "être du bon bord", c'est-à-dire payer \$800. pour leur droit de pêche et de chasse... "M. Coiteux sait-il que de 5 à 6,000 chevreuils meurent de faim chaque année sur l'île d'Anticosti? Et pourtant les Québécois n'ont pas le droit d'entrer... Que fait M. Coiteux? Que fait son gouvernement? Ils vont pêcher avec les dirigeants de la compagnie!"

Enfin M. Bourgault a dénoncé la démission de certains Canadiens français, dont Duplessis et Lesage, qui se vendent aux compagnies anglaises et américaines et qui ont peu à peu entraîné le remplacement des Québécois partout au Québec. Il a terminé en rappelant que le RIN est dans la bataille électorale pour la possession d'un pays et pour que le comté de Duplessis, à lui seul plus grand que toute la France, soit mis sur la carte du Québec et le Québec sur la carte du monde."



Il y en a sur qui reposent la Canadian Confederation, ils ont nom Pearson, Lamontagne, Favreau, Lesage. Il y en a d'autres sur qui reposent l'Indépendance du Québec, ils ont nom Ouellet, Bourgault, Renaud, Leroux. Le choix est facile, la victoire est proche...



Quelque deux cent personnes, dont une quarantaine venues en autobus de Montréal, ont assisté à la convention du 27 juin dernier. Elles ont manifesté un enthousiasme qui augure bien.

Nous honorons la carte

VENTE SERVICE LOCATION  
RADIO — T.V. — STEREO

359 ST-ZOTIQUE EST Tél.: 273-2001

studio "60"

666, BOULEVARD STE-CROIX, SAINT-LAURENT — 748-9287

GRAPHISTES IMPRIMEURS

SPECIALITE: CREATION ET IMPRESSION AU POCHOIR D'AFFICHES PUBLICITAIRES POUR THÉÂTRES, COMMERCE, INDUSTRIES, etc.

ELEVEZ-VOUS AU-DESSUS DE LA MASSE DES INUTILES

en apprenant FACILEMENT, RAPIDEMENT A PEU DE FRAIS un **Métier Payant** QUI VOUS ASSURE DU TRAVAIL A L'ANNEE

**LETTAGE**

- Camions
- Pancartes
- Enseignes
- Etiquettes de prix
- Vitrines

**ÉCOLE DE LETTAGE**

4255 DE LAROCHE, MONTREAL - 522-7896

Sans obligation, veuillez m'envoyer votre prospectus GRATUIT concernant vos cours

Du jour  Du soir   
Par correspondance

Postez ce Coupon

Nom .....  
Adresse .....

# Le programme politique du RIN - 2<sup>e</sup> tranche

## L'aspect économique de l'indépendance

### LE PROBLEME ECONOMIQUE DU QUEBEC

L'économie du Québec présente la complexité même de la situation où nous place le libre jeu des forces du marché à l'intérieur d'un schéma de concurrence pure, ou les facteurs de production sont considérés comme parfaitement mobiles, et cela sans compter qu'ici, ces forces et cette conjoncture nous sont largement étrangères.

Il serait téméraire, même en théorie, de vouloir se soustraire à l'économie de marché, et d'autant plus que les leviers de cette économie nous échappent en pratique; mais nous possédons certainement assez d'atouts pour imposer collectivement, tout au moins, certaines conditions et certains contrôles à pareille situation, et notamment par le truchement d'une planification globale.

### LE QUEBEC : COLONIE EVOLUEE

L'économie du Québec, c'est connu, est celle d'une colonie évoluée, c'est-à-dire basée en grande partie sur l'exportation de matières premières et l'importation corollaire de produits finis, à savoir, sur l'exploitation par l'étranger de nos richesses naturelles et de notre marché de consommation à la fois, la population étant maintenue à un niveau de fortune et de formation moyen pouvant satisfaire en même temps aux besoins de l'industrie en main-d'œuvre à bas salaire, et à ceux du commerce d'un pouvoir d'achat suffisant.

Il n'y a donc pas ici, ou peu, d'industrialisation véritable, c'est-à-dire intégrée et structurée; il n'y a pas de transformation sur place qui seule peut donner lieu à une industrie spécialisée et diversifiée, à haute valeur ajoutée, à une industrie d'exportation et de biens d'équipement. Il n'y a qu'une industrie de biens de consommation

et de services liée elle aussi aux deux aspects moyens, marché et main-d'œuvre, d'une population qu'elle suit et en traine la fois, dans le processus normal de concentration, par les mécanismes du marché, des facteurs de production.

Cette industrie locale est par ailleurs également largement contrôlée par l'étranger, quand elle ne donne pas lieu à un petit capitalisme autochtone totalement soumis à la conjoncture extérieure.

### NECESSITE D'UNE INTERVENTION GOUVERNEMENTALE

Dans ce contexte, il devient évident que seule une action gouvernementale énergique peut arriver, à force de planification subtile mais intensive, à réorienter une situation qui autrement ne peut aller qu'en se détériorant davantage: concentration accélérée, verticale et horizontale, des facteurs de production, à savoir principalement, le capital, le travail et les ressources du pays.

Actuellement, seul le gouvernement fédéral peut pratiquer une telle politique de prévisions et de prescriptions économiques, et ce, dans une perspective centralisatrice normale mais totalement opposée à nos aspirations nationales et sociales. Au Québec, un essai audacieux de planification globale, entrepris par le Conseil d'orientation économique, s'est avéré un échec total, en particulier devant l'insuffisance des moyens politiques de mise en oeuvre du Plan.

En effet, tant que nous ne posséderons pas l'arsenal complet des leviers politiques dont dispose tout état national normal pour l'application d'une politique économique concentrée, tout effort de planification est voué à l'échec. Il faudra donc s'assurer d'abord le pouvoir politique avant de penser en termes de contrôle de notre vie économique; et alors seulement pourrions-nous parler vraiment de planification socio-économique.

### A — Commerce extérieur

Une économie est en général d'autant plus difficile à planifier que l'importance du secteur extérieur y est considérable et que, comme c'est probablement le cas de celle du Québec, elle est fortement intégrée à une économie externe par l'échange des produits semi-finis; l'offre et la demande étrangères sont en effet des facteurs sur lesquels la planification ne peut exercer aucune influence. D'autre part, un plan de développement ne saurait progresser selon les prévisions qui, en plus, serait soumis à des fluctuations importantes des prix à l'exportation et à l'importation, et devrait s'adapter continuellement aux exigences de l'équilibre extérieur.

### B — Investissement étranger

La question de l'investissement étranger s'insère dans un problème plus large, celui des mouvements de capitaux servant à équilibrer la balance des paiements. Il est, dès lors, nécessaire de faire la distinction entre capitaux à court terme et capitaux à long terme, ou investissement étranger proprement dit.

Les mouvements de capitaux à court terme ont un rôle unique, c'est-à-dire qu'ils sont utilisés pour financer, par un accroissement des réserves d'or et de change étranger, les déficits résultant de la détérioration de la conjoncture internationale. Ces mouvements de capitaux répondent à l'incitation représentée par les taux d'intérêt à court terme, dont à l'incitation de la politique monétaire, et sont particulièrement importants dans le cas d'un pays ayant un taux de change fixe. Ils seront attirés par le maintien d'un écart positif entre les taux d'intérêt québécois d'une part, et les taux canadiens et américains d'autre part.

24. élaborera une politique de stockage des principales matières premières exportées sensibles à l'évolution du cycle, de façon à tempérer les repercussions,

### C — Système bancaire

Parmi les parts respectives, que la planification veut déterminer, de la consommation, de l'investissement et des dépenses gouvernementales dans le revenu national, celle de l'investissement est nécessairement la plus importante, puisque c'est l'investissement qui est le moteur de l'expansion économique et qui permet de développer de nouvelles industries; la part de la consommation n'entre en ligne de compte qu'en autant que l'investissement est financé par l'épargne; quant à celle des dépenses gouvernementales, elle doit être équilibrée par ce que, d'une part, l'Etat est lui-même un consommateur important et, de l'autre, parce qu'il finance une partie de son activité en faisant appel au marché du capital, qui est aussi une des sources de fonds à investir.

### D — Fiscalité et système de taxation

La fiscalité et la taxation jouent le rôle primordial de fournir à l'Etat les revenus nécessaires à l'assistance sociale, aux investissements à long terme qui n'ont pas de rentabilité économique directe, ou mesurable (écoles, routes, hôpitaux, etc.) et aux dépenses courantes de l'administration gouvernementale; elles servent aussi à atténuer l'injustice sociale, à supposer qu'elles soient correctement établies, en atténuant les disparités des revenus. Ces incidences en font donc le centre nerveux de la planification globale et de la vie économique, sociale et culturelle de toute la nation.

La fiscalité occupe également une place de choix dans la planification industrielle proprement dite et, en tant qu'outil direct, se subdivise en deux catégories principales: l'impôt sur le revenu des sociétés et l'impôt sur le revenu des particuliers. L'impôt sur le revenu des sociétés est l'instrument le plus direct de la politique d'épargne, entendons du contrôle de la consommation, tandis que l'impôt sur les sociétés sert à orienter les investissements nouveaux, par des formes d'encouragement sélectif à l'industrie naissante.

C'est en tenant compte de tous ces aspects qu'un gouvernement R.I.N.:

37. éliminera à long terme les taxes "spéciales" dont les revenus servent à des fins spécifiques, et qui sont le plus souvent très régressives. Cette discrimination introduite dans l'administration gouvernementale des rigidités artificielles. L'Etat s'emploiera simplement à distribuer le revenu global selon les priorités et les besoins existants.

38. prendra en charge l'impôt foncier sur les sociétés et diminuera temporairement les taxes foncières pour encourager la naissance de firmes nouvelles dans les cadres du Plan et pour appliquer la politique de décentralisation industrielle et d'aménagement régional.

39. créera une taxe sur les profits non distribués, afin de réduire l'auto-financement (sauf dans le cas prévu par les deux recommandations qui suivent). Cette mesure a pour but d'accroître la mobilité du capital sur les marchés financiers. Il est soumis aux lois économiques normales du taux d'intérêt et de l'efficacité marginale du capital.

40. pourra exiger le paiement d'une partie de l'impôt à même le capital-actions déjà émis, dans le cas de certaines industries (grands monopoles d'utilité publique, compagnies de finance, industrie primaire, etc.), les rachats d'actions par les compagnies étant autorisés à cette fin, aux conditions fixées par l'Etat.

41. Nous recommandons que l'Etat encourage les industries nouvelles, dans le cadre des facilités accordées à l'industrie naissante, par une détaxation temporaire, sur les profits, ou un amortissement accéléré des facteurs de production (machinerie), afin d'aider la capitalisation de l'industrie.

42. effectuera une restructuration plus progressive de l'impôt sur le revenu des particuliers pour obtenir une répartition plus équitable de revenus, et contrôlera plus sévèrement les revenus déguisés en comptes de dépenses.

43. éliminera progressivement les taxes de vente généralisées, qui sont fortement régressives, suivant un ordre de priorité.

44. établira une loterie nationale.

25. Etablira, à l'intérieur du Haut Commissariat au Plan, une commission du commerce extérieur. Cette commission aura le double but d'étudier les possibilités de développement des échanges avec l'étranger et d'indiquer les changements à apporter à la structure industrielle pour s'adapter aux besoins de la demande mondiale.

26. instituera une agence de crédit à l'exportation, dont les prêts seront accordés en conformité avec les objectifs du plan et après approbation de la commission du commerce extérieur.

27. élaborera une politique de contrôle sur la sortie des capitaux.

28. établira des tarifs douaniers temporaires et décroissants pour protéger les industries naissantes créées à l'intérieur du Plan.

29. encouragera les investissements étrangers dans la mesure où ceux-ci tiennent compte des objectifs fixés par le plan et en particulier le développement de l'industrie secondaire et la décentralisation industrielle.

30. encouragera les investissements étrangers dans la mesure où ceux-ci tiennent compte des objectifs fixés par le plan et en particulier le développement de l'industrie secondaire et la décentralisation industrielle.

31. réduira les charges d'intérêt imposées par les sociétés de crédit à tempérament et les sociétés de petits prêts (i.e. les compagnies de finance) au niveau de celui des banques, sur leurs prêts nouveaux et sur les soldes dus. Cette mesure de justice sociale restera en vigueur tant que le crédit à la consommation n'aura pas été entièrement repris par le système bancaire. D'autre part, afin d'éviter que la diminution des charges d'intérêt n'entraîne une augmentation excessive de crédits accordés, l'expansion de ces crédits sera soumise au contrôle gouvernemental.

32. accordera des facilités de crédit aux entreprises nouvelles dont le développement s'inscrit dans les cadres du Plan, sous forme d'octroi de capitaux, à bas taux d'intérêt, avec garanties sélectives d'une partie du crédit à l'investissement s'effectuera tant sur le plan régional (décentralisation) que sur le plan sectoriel (planification de l'industrie secondaire).

33. établira une banque centrale, possédant tous les attributs normaux d'un tel organisme et dirigée par un bureau de gouverneurs et les représentants des banques de réserve générale.

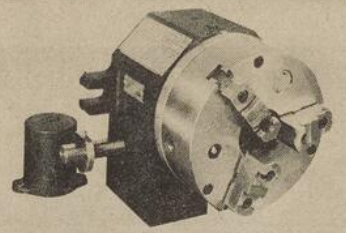
34. créera des banques de réserve régionales. L'aide de fonds souscrits par les caisses populaires et les filiales des banques à charte situées dans chaque région. Le nombre de ces banques correspondra au nombre de régions économiques.

35. élargira les pouvoirs des Caisses Populaires pour les rendre capables de participer au développement industriel selon les modalités du Plan.

36. créera une caisse centrale de dépôts et placements.

### DIVISEUR "AIR FLASH"

152 mm et 203 mm



- ★ POUR PERCEUSES OU PETITS TRAVAUX DE FRAISAGE
- ★ INDEX 24 DIVISIONS EN 12 SECONDES
- ★ TRAVAIL AUTOMATIQUE - PRECISION JUSQU'A 3'
- ★ SE REGLE A TOUTE DIVISION JUSQUE 48
- ★ COMPACT — EFFICACE — RAPIDE

Détails complémentaires et caractéristiques sur demande à :

**Dugas Machine Works, Inc.**  
1826 W. Commerce St. R.I. 7-2230 Dallas 8, Texas

## Librairie La Québécoise

LITTÉRATURE GÉNÉRALE  
SPÉCIALISÉE EN CANADIENNA

achetons bibliothèque privée

169 est, rue Beaubien, Mtl 10  
279-2100

## DEVENEZ Chevaliers de l'Indépendance TRAVAILLEURS ET ETUDIANTS

(Hommes et femmes de tout âge)  
Secrétariat: Ecole de boxe REGGIE CHARTRAND  
1611 rue Visitation, Montréal — Etat du Québec  
Tél.: 523-3661



INSCRIVEZ-VOUS AUX CHEVALIERS DE L'INDÉPENDANCE!

Complétez et retournez cette formule au secrétariat en incluant un mandat de poste de \$2.00 ou plus. Nous vous convoquerons pour la prochaine initiation.

EN LETTRES MOULÉES S.V.P.

Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Comté ..... Téléphone .....

## L'affaire des bourses

### Lesage veut diviser le peuple pour régner

par René Marc

A l'heure où les autorités répètent que le Canada français n'a pas assez de compétences, que la jeunesse c'est l'avenir de la nation, Lesage se sert des failles d'un système de prêts et de bourses que son gouvernement a lui-même établi afin de déblâter contre les étudiants.

30 p.e. des déclarations sont faussées dit-il, pourquoi donc? Alors que la gratuité scolaire aurait évité toutes ces difficultés, Lesage a préféré les bourses, moyen débile et peu efficace de replatage permettant toutes les interprétations. Comment expliquer l'attitude de Jean Lesage, pour faire tant d'éclat autour d'une affaire qui se réduit à un manque de contrôle de la part du gouvernement.

Lesage, chef du parti

libéral, est un être imbu de lui-même, méprisant son peuple et particulièrement les étudiants québécois un peu remuant, il a toujours représenté l'élément retardataire de la société québécoise freinant les initiatives des autres ministres.

Ses servants de préjugés et de préjugés intellectuels il veut les étendre à tous les étudiants, il veut donc diviser le peuple québécois afin de le mieux dominer.

Ces intellectuels qui l'ont aidé à se hisser au pouvoir, deviennent trop encombrants aussi veut-il s'en débarrasser sans nuire à ses possibilités électorales.

D'ici 20 ans la population universitaire québécoise va septupler (rapport Parent). Cela va coûter cher, très cher. Le

gouvernement n'a plus d'argent et est au bord de la faillite, ne vient-il pas encore d'emprunter à New York?

Plutôt que le dire il veut discréditer tous les étudiants auprès de l'opinion publique et ainsi se permettre une action contre les bourses étudiantes. Le vote des étudiants comme il s'est rendu compte, il l'avait perdu depuis longtemps. Aussi vu que pour Lesage ce qui compte c'est le nombre de votes, peu importe les compétences, peu importe l'avenir de la nation, peu importe la justice! Lesage n'a-t-il pas déclaré que le peuple est trop bête pour comprendre. Continuez Monsieur Lesage et vous verrez que le peuple n'est pas si bête et qu'il n'aime pas les retournes.

### Intervention des investissements étrangers

Vis-à-vis les investissements étrangers à long terme, la politique de l'Etat du Québec ne saurait en aucune façon être une politique de restriction.

Par migration des investissements étrangers au plan national de développement, l'Etat du Québec entend que ces investissements s'inscrivent, comme les investissements domestiques, dans les cadres prévus par la planification et qu'ils ne seront pas orientés uniquement vers les secteurs complémentaires d'économies externes. Il ne s'agira pas, encore là, d'empêcher les investissements étrangers dans des secteurs primaires, si l'exploitation ou l'expansion de ces secteurs est jugée nécessaire par le plan, mais de canaliser une partie des capitaux vers les industries secondaires, en lui offrant les mêmes avantages qu'à l'investissement domestique.

En conséquence, un gouvernement R.I.N.:

30. encouragera les investissements étrangers dans la mesure où ceux-ci tiennent compte des objectifs fixés par le plan et en particulier le développement de l'industrie secondaire et la décentralisation industrielle.

# Hommage des MARCHÉS d'ALIMENTATION



## Le RENDEZ-VOUS des MENAGERES ECONOMES

# Qui est cet unilingue ?

Chrysler products, Dodge trucks, Imperial cars. Top value sale. Whale of a sale. Top quality. Repair shop...

Mais qui donc dans une des principales villes de l'Abitibi peut bien afficher avec un aussi déconcertant sans-gêne cet unilinguisme anglais assez disgracieux...

Il faut d'abord que ce soit un garagiste, un garagiste qui possède un "atelier de réparation"... Il faut ensuite que ce soit un vendeur d'automobiles. Il faut enfin que ce garagiste et vendeur soit un homme bien connu dans la vie publique pour que nous ayons

pris la peine de photographier ses installations! Quel est cet homme publicitaire établi à Rouyn-Noranda qui fait affaires sous le nom de Joyal? Eh oui! peut-être fallait-il s'y attendre, c'est nul autre que Réal Caouette, le grand chef du Ralli-

ment des créditistes. Comme moyen de défendre la cause des Canadiens français, ou aura tout vu! Vous pouvez conclure par vous-même, vous voyez où ça mène les grandes batailles à la Don Quichotte livrées par Caouette et ses créditistes à Ottawa...



# La Noranda intimide tout le monde excepté les Métallos

par Jacques Duval

Les 250 travailleurs de l'usine Canadian Electrolytic Zinc de Valleyfield ont accepté récemment les termes d'une première convention collective de travail... "avec rancœur et amertume". La compagnie a toutes les raisons du monde de se réjouir; elle a fait des concessions mineures seulement, et, en définitive, c'est elle qui a gagné.

Les travailleurs ont dû céder devant la toute-puissance de cette entreprise qui est une filiale de la Noranda Mines. C'est la sagesse qui les a guidés, car l'expérience des négociations collectives avec la Noranda Mines démontre que les travailleurs n'ont jamais obtenu une reconnaissance même illusoire de leur droit.

Le fameux conflit sanglant de Murdochville est encore trop frais à la mémoire des ouvriers du Québec pour qu'ils se lancent dans une aventure sans issue et dont le dénouement est trop imprévisible. Avec certaines entreprises — c'est le cas avec Noranda Mines — les droits doivent se conquérir un à un, comme si nous en étions encore à l'époque du libéralisme économique échantonné de l'Amérique du Nord qui a été la plaie d'une civilisation qu'on disait avancée.

Le syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique qui a accepté à contrecoeur le projet de contrat à la Canadian Electrolytic Zinc, n'en était pas à ses premières expériences avec la Noranda Mines.

Il y a des années qu'il lutte dans le nord-ouest du Québec pour faire reconnaître les droits des mineurs. Il a fallu une loi (le Code du travail) pour que la Noranda Mines se plie à percevoir les cotisations syndicales à la source. Jamais, les Métallos n'ont failli à leur tâche. Ils ont fait face à des procédures judiciaires coûteuses pour défendre leurs membres à Murdochville. Un jugement de la Cour supérieure vient de les condamner à payer plus de \$2 millions à la Gaspé Copper Mines (autre filiale de Noranda Mines).

## Les canayens y-z-ont ça d bon

En feuilletant une anthologie de poètes canadiens, le jeune chansonnier Robert Charlebois trouve un poème d'un inconnu nommé Ernest Tremblay. Le texte date de 1912. Charlebois le trouva beau, et étonnamment actuel, et décida de le mettre en musique. Aujourd'hui, "Les Canayens-y-z-ont ça d bon" fait partie de son tour de chant, et du long-jeu qu'il a récemment enregistré.

Et en effet, cette chanson n'est pas ordinaire. Chaque jour des chants nationalistes naissent au Québec. Mais celui-ci comporte en plus un contenu social d'une rare vigueur, une sorte de cynisme — la forme que prend la lendresse chez ceux qui sont lucides — inhabituel. Ce qui, enfin, nous semble le plus frappant, c'est que ces paroles furent écrites quelque part au Québec, par un Québécois — qui venait peut-être du lac St-Jean: Tremblay... — et ce, au tout début du siècle, alors que les idées socialistes étaient ici fort peu portées!

On ne sait rien d'Ernest Tremblay, sauf qu'il travailla vingt ans comme journaliste à La Presse. Charlebois a vraiment tenté de le retracer. S'il vit encore, il doit avoir à peu près 90 ans. Il nous aura en tous cas, laissé quelque chose de très beau. Voici donc les paroles de "Les Canayens y-z-ont ça d bon". On entend de toutes les bouches Qui daubent sur nous sans [repose] Tomber des jugements [farouches]

La stratégie des Métallos est quand même apparente et le jour n'est pas loin, où la Noranda Mines aura à expier le mépris qu'elle a toujours manifesté pour les travailleurs. Les Métallos font quelques repris pour mieux bondir quand le moment viendra.

Les lois ouvrières du Québec sont ainsi faites que les travailleurs doivent encore gagner miettes par miettes ce que les employeurs laissent tomber de leur table, sous les yeux amusés d'un gouvernement qui est bien plus préoccupé à protéger les puissants qu'à faire respecter ses lois dans leur lettre et leur esprit.

### LES PRINCIPES EN CAUSE A VALLEYFIELD

Dans une lettre qu'il écrivait au ministre du Travail, M. Carrier Fortin, le président du syndicat local des Métallos, à Valleyfield, M. Charles Bouchard déclarait que l'impasse dans les négociations provenait du refus presque total de la compagnie de reconnaître l'existence collective et les droits individuels de ses travailleurs.

"Or si notre employeur se refuse à reconnaître notre existence, à nous accorder les moyens essentiels de l'exprimer, il nous semble impossible de participer à cette collaboration ouvrière - patronale dont, à titre de ministre, vous vous êtes fait le défenseur".

M. Fortin n'a pas répondu.

M. Bouchard poursuivait: "A titre d'exemple, les positions patronales sont de conserver un arbitraire exclusif sur les déterminations de compétence, les transferts dans l'usine, les sanctions disciplinaires, la sécurité et l'hygiène des employés."

"De plus, la procédure des griefs vise à favoriser la discussion individuelle des plaintes et à décourager la discussion des griefs avec les délégués officiels des travailleurs. Ainsi, l'employeur donnera à un

travailleur le temps requis sans perte de salaire pour présenter ses problèmes à lui; mais par ailleurs, l'employeur coupera le temps et le salaire du même travailleur s'il est délégué et veut présenter un problème collectif de ses compagnons de travail".

Le directeur provincial des Métallos, M. Jean Gerin-Lajoie, a, pour sa part, fait tenir un tableau comparatif démontrant que sur 17 clauses importantes de la convention collective, reconnues dans neuf autres entreprises du Québec, — notamment l'Alcan, la Québec Iron and Titanium, la Stelco, etc — la Canadian Electrolytic Zinc suivant la politique établie par la maison-mère, tirait de l'arrière.

Mais rien n'y fit. Et les travailleurs, de guerre lasse, ont accepté un projet de contrat qui, tout étant passablement loin de leurs objectifs, permet de faire une autre tentative pour amener la Noranda Mines à se mettre à l'heure de la valeur de ses millions de profits qu'elle réalise chaque année.

Il convient de souligner que Noranda Mines exerce un quasi-monopole dans le cuivre et le zinc non seulement au Québec même au Canada — car elle possède deux des trois raffineries de zinc et de cuivre du pays — exerce de ce fait une influence très grande dans tout le secteur minier du Québec. Ceci est tellement vrai que des entreprises minières du Nord-ouest québécois avaient fait un compromis avec les Métallos au sujet de la retenue des cotisations syndicales. Les mineurs devaient échanger leurs chèques de paie à la banque, et c'est la banque qui faisait cette retenue. Les négociateurs patronaux avouaient clairement qu'en agissant de la sorte, les Métallos obtiendraient ce qu'ils désiraient et, eux, pouvaient continuer à transiger avec la Noranda Mines sans risquer d'être inquiétés par cette grosse entreprise qui fait trembler les financiers, les gouvernements et les travailleurs. Pour les travailleurs, l'époque des "tremblements" est à la veille d'être révolue...

## L'Ontario n'a pas semblable problème

24 juin 1965, le matin même de la St-Jean, La Gazette, journal anglais toujours très prospère publiait comme à l'ordinaire, après tout la Saint-Jean - Baptiste n'est-elle pas la fête des colonisés québécois.

En page 2, ce quotidien était tout joyeux d'annoncer que les travaux de la "Québec Legislature" étaient retardés parce que les projets de loi n'avaient pas été traduits en anglais. Rappelons qu'au Québec, sous le système actuel, les lois ne peuvent être discutées si elles ne sont pas en anglais. Voilà ou nous en sommes, des semaines de travail et de

l'argent gaspillés depuis des années parce qu'il faut complaire aux exigences d'un peuple étranger. L'Ontario lui n'a pas ces problèmes, ni ces retards.

Ce n'est pas tout, il ne suffit de les traduire il faut que les traducteurs soient de langue maternelle anglaise de déclarer "John" Lesage et il est prêt à payer "very high salaries" à ces traducteurs. Bravo Lesage, tu présentes bien le mercenaire dévoué à Ottawa, tu es prêt à écraser ton propre peuple pour te trouver une place secondaire au banquet de ton maître Lester "Nobel" Pearson.

**NETTOYEUR DE TAPIS MONTREAL**

- NETTOYAGE
- TEINTURE
- A L'EPREUVE DES MITES

Marchandise assurée  
Ouvrage garanti  
SERVICE 4 JOURS  
**321-1240**

POUR VOS LIVRES, PAPERIE et ARTICLES DE BUREAU, VISITEZ

**Les Librairies ONTARIO & DOMAINE**

4030 Est, Ontario près Pie-IX 523-4333

3095 Granby Centre d'achats Domaine 254-0071

\*\*\*\*\*

**OUVERTURE BIENTOT**

à

**LA CREPERIE**

de la

**RIVE SUD**

DE LA BOITE A CHANSON

**La Fleur de Lys**

MERCI ET BIENVENUE

Votre hôte:

**Hugues Duquette de Montigny**

Votre crêpière: **Marie-Josée**

Votre serveuse: **Suzanne**

Votre cuisinier: **Louis**

STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIERE

\*\*\*\*\*

# Le colonialisme syndical des U.S.A. est installé AU CANADA COMME AU QUEBEC

par Alain RIVIER

Un nombre toujours grandissant de chefs ouvriers relèvent la tête devant la puissante centrale ouvrière américaine, l'American Federation of Labour and Congress of Industrial Organizations (de son sigle français: FAT-COI). Malheureusement ces chefs ouvriers n'occupent pas de postes très influents dans la hiérarchie syndicale et ceux qui sont à la tête du mouvement ne font aucun exercice de culture physique pour redresser l'échine, tellement ils ont aimé l'habitude de faire des courbettes...

Le maître-gaffeur qu'est George Meany, président de la FAT-COI, a accusé, le 1er juin, le Congrès du travail du Canada de compter dans ses rangs de nouveaux syndicats canadiens dont la juridiction vient en conflit avec celles des organisations ouvrières internationales (c'est-à-dire, américaines).

En d'autres mots, M. Meany reproche aux Canadiens de vouloir se donner des institutions libres de toute attache américaine.

Il réagit de la même façon que le président Johnson qui se surprend de voir partout les peuples dans le monde repousser l'aide (parce que trop intéressée) de son pays. M. Meany croit que les Etats-Unis doivent dominer le monde entier avant de coloniser la Lune, Mars, Jupiter et Vénus, quand il ne restera que des mâles dans son pays...

## Un conflit qui se règle sans Meany

Ce cher M. Meany doit bien mal digérer depuis quelques jours. Le conflit de la Place des Arts s'est réglé à l'amiable, et n'a pas dégénéré, comme il l'aurait souhaité, en une quasi-guerre semblable à la querelle intersyndicale des Grands Lacs.

Ce conflit du Syndicat international des gens de mer *versus* des syndicats canadiens et le CTC a été envenimé seulement à cause d'une mauvaise compréhension du problème par ce catholique M. Meany.

L'Union des artistes de Montréal et l'Actors' Equity Association ont trouvé un compromis acceptable avant même que M. Meany ait compris quelque chose à la situation.

Le 1er juin, M. Meany déclarait à propos de ce conflit "particulièrement regrettable", que l'Union des artistes "veut que l'Actors' Equity lui verse des honoraires chaque fois que ses cotisants se produisent dans certains endroits".

En 1963, M. Meany avait réagi de la même façon devant le conflit des marins. Cette fois-là, il avait si bien embrouillé les cartes que c'est par une intervention gouvernementale qu'on a réussi à mettre un peu d'ordre.

Non satisfait de chercher des puces au Canada, M. Meany dirige son

imbécillité sur le plan carrement international et même mondial. Parce qu'il a découvert qu'il existait quelques homosexuels au sein de la Confédération internationale des syndicats libres (dont le principal bailleur de fonds est la FAT-COI) il est prêt à tout saborder lors de la tenue prochaine du congrès de la CISL.

## Le président de 860,000 canadiens !

Et dire que ce Meany est le président de syndicats américains qui groupent au Canada 860,000 travailleurs sincères.

Et que fait le président du CTC, M. Claude Jodoin, devant ce fat-Meany (ou FAT-MEANY) ? Il est tout prêt à s'excuser, à demander mille pardons, à implorer une réunion "pour dissiper les malentendus" (La Presse 2 juin 1965, page 40).

M. Jodoin a déjà essayé un refus, une fin de non-recevoir en 1963. Mais

c'est un homme énergique... qui ne recule devant aucune courbette... M. Jodoin considère M. Meany comme son homologue. Mais ce dernier considère Jodoin comme un valet... de pied, ou tout simplement : il ne le considère pas du tout.

Heureusement tout n'est pas perdu. Il existe au sein du CTC et de la Fédération des travailleurs du Québec une relève sur laquelle les travailleurs pourront compter un jour. Les Jean Gérin-Lajoie, les Fernand Daoust, les Roméo Mathieu, les Emile Boudreau, etc., commencent à manifester leur dégoût devant le colonialisme syndical. Tous ces syndicalistes appartiennent à des organisations internationales. Mais ils se libèrent peu à peu du joug de leurs chefs américains. Et un jour viendra où ils constateront que des frontières c'est comme des clôtures dans les champs : cela empêche les vaches d'aller paître dans le clos voisin...



Les nombreuses grèves qui ont éclaté ces derniers mois dans différents secteurs du monde ouvrier sont le signe d'un malaise réel au sein de celui-ci. Les syndicats dits "internationaux", pour leur part, ont à résoudre le problème que pose pour eux leur double allégeance au Congrès du Travail du Canada et à différentes centrales américaines. La C.S.N., par ailleurs, n'a pas ce problème : elle est entièrement dirigée à partir du Québec et par des Québécois...

## Les corporations professionnelles

# la peur qui parle anglais...

Les ingénieurs, comme les médecins et les avocats et autres professionnels, sont membres d'une Corporation privée. Ce qui veut dire, entre autres choses, que tout ingénieur qui veut exercer son métier dans le Québec doit être accepté par la Corporation.

Tous les diplômés des Universités du Québec sont automatiquement acceptés par la Corporation. Tous les ingénieurs venant d'une autre province canadienne ou d'un autre pays doivent, pour être admis dans la Corporation, présenter aux autorités de la dite Corporation une thèse démontrant leur aptitude à exercer la profession d'ingénieur, au Québec.

Or, au Québec, les em-

ployeurs des ingénieurs sont, très souvent, des entreprises à capitaux Canadiens-anglais qui ont des usines dans d'autres provinces.

Il se produit alors très souvent qu'une compagnie, par manque de confiance à l'endroit des ingénieurs Canadiens-français, fasse venir de l'extérieur des ingénieurs canadiens-anglais. Ils viennent alors au Québec et pratiquent leur métier sans toujours se mettre en règle avec la Corporation québécoise.

Pendant longtemps, certaines Corporations, sous l'emprise des entreprises anglaises, ont laissé sous silence ces anomalies. Elles craignaient des coups de la part de ces employeurs an-

glais. Et c'est ainsi que des ingénieurs anglais ont pu exercer ici même leur métier, sans être officiellement membres de quelque Corporation québécoise, et au mépris de l'éthique professionnelle. Quand on se croit du côté du plus fort...

Certaines admissions, au sein de quelque Corporation, se sont faites par des procédés frauduleux : une thèse présentée par un ingénieur de l'extérieur, signée par lui, thèse effectivement fondée sur un travail effectué par un Québécois !...

Il y a des anomalies, dans tout cela. Et les Corporations d'ingénieurs commencent à en prendre conscience, surtout chez les jeunes ingénieurs. On se

refuse désormais — il est temps ! — à être soumis à des impératifs qui n'ont rien à voir avec la profession.

D'ailleurs, des combats se livrent à l'intérieur de quelques Corporations, qui pourraient bien éclater au grand jour, d'ici quelque temps. Si certains vieux membres des Corporations ont été soumis à un régime de la peur, les ingénieurs de 1965 et certains de leurs aînés plus indomptables entendent soumettre à leurs règles normales tous les ingénieurs étrangers, fussent-ils de la Colombie-Britannique, et employés d'une entreprise importante opérant au Québec. Cela se fera, ou bien le scandale éclatera au grand jour. Et ce ne serait pas très joli...

## ASSEMBLEES PRIVEES D'INFORMATION

Au chapitre de la propagande, le R.I.N. parti politique offre au public, "l'assemblée privée d'information". Ces rencontres du R.I.N. avec des observateurs ou des sympathisants de l'indépendance du Québec se sont avérées très efficaces pour le recrutement. Sur demande, un dirigeant du parti vous visite chez vous afin de vous expliquer ce que signifie pour le Québécois de langue française "L'INDEPENDANCE DU QUEBEC". Il essaie de répondre à toutes vos questions et vos objections. Il vous suffit de réunir une dizaine de personnes dans votre foyer et de communiquer avec nous une semaine à l'avance. Nous nous ferons un plaisir de vous visiter à l'heure et à la date qui vous conviendront.

Pour de plus amples informations :  
Mlle Thérèse Desrosiers,  
387-2104, Montréal

## Brother Wagner



"...ceux qui puisent à la source d'eau vive, dans une religion bien comprise, les forces nécessaires pour bien gouverner l'Etat..."

Metro-Express, 21 juin

**DEVENEZ**  
**Chevaliers de l'Indépendance**  
**TRAVAILLEURS ET ETUDIANTS**  
(Hommes et femmes de tout âge)

Secrétariat: Ecole de boxe REGGIE CHARTRAND  
1611 rue Visitation, Montréal — Etat du Québec  
Tél. : 523-3661

**INSCRIVEZ-VOUS AUX CHEVALIERS DE L'INDEPENDANCE !**

Complétez et retournez cette formule au secrétariat en incluant un mandat de poste de \$2.00 ou plus. Nous vous convoquerons pour la prochaine initiation.

EN LETTRES MOULEES S.V.P.

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Comté ..... Téléphone .....

**Les disques JANUS**

Production conjointe:  
Arts-Québec/Baroque Records

vous offrent QUATRE nouveaux disques de qualité exceptionnelle

- GILLES MANNY, piano et JACQUES VERDON, violon. Sonate pour violon et piano du compositeur montréalais ANDRE PREVOST. — Sonate en Sol mineur, op. 30 no 3 de Beethoven. (JA/JAS-19002).
- "Il s'agit d'une oeuvre majeure (La Sonate de Prevost) parmi les plus exportables de notre musique" (Gilles Potvin "Le Devoir")
- L'ENSEMBLE BAROQUE DE MONTRÉAL et Mireille Lagacé, claveciniste. Oeuvres de Couperin, Telemann, Attaingnant, Purcell, Marais et Veracini. (JA/JAS-19001)
- "Il faudra suivre avec attention la carrière de cet ensemble qui révèle tant de musicalité" (Jean Vallerand "La Presse")
- MICHELINE TESSIER, soprano et l'Ensemble instrumental de Arts-Québec. Petit Magnificat inédit de J.S. Bach; Sève Regina de Handel; Motet inédit de Vivaldi. (JA/JAS-19003)
- Présentation de Claude Gingras.
- LE QUATUOR DOUBLE de Montréal, direction: Yves Courville. Missa Brevis de Palestrina; Quatre Madrigaux de Marenzio (JA/JAS-19004)
- "Les voix sont de qualité et ont maîtrisé le style particulier requis pour chanter ce répertoire. Le QUATUOR DOUBLE s'impose d'emblée comme un ensemble valable et nécessaire." (Gilles Potvin "Le Devoir")

MONO (sigle JA) ou STEREO (JAS); \$5.45 CHEZ VOTRE DISQUAIRE

**LES AGENCES CHÉNIER**

Case postale 83 — Montréal (3e)

vous présentent :

**LE QUEBEC CHANTE L'INDEPENDANCE**

— un recueil de 20 "chants de libération", signés Louis Libre. Format de poche : \$0.50

— Un disque de 45 rpm avec  
**Le Choeur Populaire Républicain**

Face 1 :  
"Vive l'Indépendance"  
Paroles de Louis Libre sur l'air de "La Carmagnolle"

Face 2 :  
"Unissons-nous"  
Paroles et musique de Louis Libre

\$1.00 — en vente à la librairie "La Québécoise", 169 est, rue Beaubien et dans toutes les librairies qui ont du cœur au ventre.